



L'EXPRESS POLITIQUE

LA RETRAITE DES MÉDECINS

■ Pas question de forcer les médecins à prendre leur retraite à 65 ans, a précisé hier ministre de la Santé, Jean Rochon à l'Assemblée nationale. « Il y a une législation au Québec qui nous donne des régimes de retraite volontaires et la proposition est faite dans ce sens-là », a souligné M. Rochon. On sait qu'au Québec, un employeur ne peut forcer un employé à prendre sa retraite parce qu'il a atteint 65 ans. Plusieurs propositions ont été faites aux médecins afin d'amputer les fonds alloués à leur rémunération de près de 60 millions \$. En début de semaine, le ministre de la Santé avait évoqué la possibilité de créer un fonds de pension pour les médecins, dont plusieurs d'entre eux travaillent au-delà de l'âge de la retraite. *D'après PC*

LES QUOTAS DE MAQUEREAU DIMINUÉS

■ Le gouvernement fédéral a décidé de réduire le total des prises de maquereau dans les régions de l'Atlantique et au Québec, a annoncé hier le ministre des Pêches, Brian Tobin. Le total des prises admissibles (TPA) a été fixé à 100 000 tonnes pour le maquereau pour les années 1995-96, a annoncé le ministre par voie de communiqué. Le total des prises admissibles a été réduit de 5000 tonnes par rapport au plan de gestion biennal 1992-1994. *D'après PC*

FRONT COMMUN CANADA-MEXIQUE

■ Le Mexique et le Canada vont faire front commun contre un projet de loi américain qui prévoit des mesures coercitives contre tout pays entretenant des relations commerciales avec Cuba, a-t-il été annoncé hier à l'issue d'une rencontre entre des représentants des deux pays. Le ministre canadien des Affaires étrangères, André Ouellet, et son homologue mexicain José Angel Gurría ont tous les deux estimé que le projet de loi piloté par le sénateur républicain Jesse Helms ne cadrait pas avec l'Accord de libre-échange nord-américain. Selon le projet de loi de Jesse Helms, les Canadiens qui détiendraient ou loueraient des biens à Cuba qui auraient auparavant été la propriété d'intérêts américains, avant la révolution castriste, en 1959, se verraient interdits d'entrée aux États-Unis. *D'après PC*

« CHEAP », PARIZEAU ?

■ Daniel Johnson reproche à Jacques Parizeau de citer fréquemment son père Daniel et son frère Pierre Marc, deux anciens premiers ministres, dans le débat constitutionnel. « C'est cheap », a lancé le chef de l'opposition, hier, à sa sortie de commission parlementaire. Plus tôt, M. Johnson avait expliqué : « Le premier ministre s'amuse à utiliser mon père, qui a bien servi le Québec, pour servir sa cause à lui. Il s'est également amusé à attaquer mon frère, qui a aussi bien servi les intérêts du Québec. » M. Parizeau s'est défendu de ces accusations. « Égalité ou indépendance, c'était admirable. En 1967, Daniel Johnson père avait vu le vrai dilemme. Et j'ai plutôt attaqué le chef de l'opposition en citant son frère. Lui parlait d'affirmation nationale. Et même le mot "nationale" est trop fort pour le chef de l'opposition. » *Philippe Cantin*

LES COMMISSIONS COÛTENT CHER

■ Les commissions régionales sur l'avenir du Québec ont coûté beaucoup plus cher que prévu : 7,5 millions au lieu des 2 millions originellement estimés, a fait savoir hier le premier ministre Jacques Parizeau. Mais l'opposition libérale croit plutôt que ces commissions ont coûté 8,8 millions. Lors de l'étude en commission parlementaire des crédits du Conseil exécutif, hier, M. Parizeau a avoué que le coût des travaux allait approcher les 7,5 millions. La plupart des commissions régionales ont dû ajouter des séances à leur calendrier et quelque 15 000 citoyens supplémentaires ont voulu être entendus, a-t-il expliqué. Au total, 5500 mémoires ont été reçus, soit dix fois plus que le nombre transmis à la Commission Bélanger-Campeau en 1991. Quant à la Commission des jeunes et à celle des aînés, elles ont été réclamées partout à travers le Québec et ont dû se déplacer en conséquence, a soutenu le premier ministre. *D'après PC*

Autres informations, page B4



Le premier ministre Jacques Parizeau et le chef de l'opposition, Daniel Johnson, se sont serré la main hier, avant de se présenter devant le comité qui examine les dépenses du bureau du premier ministre. Le chef de cabinet de M. Parizeau, M. Jean Royer (au centre), observe la scène. PHOTO PC

Un rapprochement se dessine entre Dumont et Parizeau

Le chef de l'ADQ intéressé par la question de Louis Bernard

PHILIPPE CANTIN
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Après plusieurs semaines de relations sèches, un rapprochement se dessine entre Jacques Parizeau et Mario Dumont en vue de la bataille référendaire.

En commission parlementaire hier, le chef de l'Action démocratique a affirmé que le Québec devait sortir de « l'ordre constitutionnel fédéral actuel » avant de conclure une nouvelle union économique et politique avec le reste du Canada.

M. Dumont a évoqué la question soumise par Louis Bernard, premier fonctionnaire du Québec et proche conseiller de M. Parizeau, devant la Commission Bélanger-Campeau en 1991. Inspirée de la tactique du mandat de grève dans un conflit syndical, elle se lisait ainsi : « Acceptez-vous que le Québec déclare son indépendance si, après une période de négociations d'au plus deux ans, une entente de souveraineté-association ne peut être conclue avec le Canada ? »

En 1995, le mot « souveraineté » pourrait remplacer « indépendance » et le concept « d'union économique et politique » effacerait celui de « souveraineté-association », a laissé entendre M. Dumont. Au premier ministre, il a demandé : « Est-ce que ce squelette, cette construction de question présente pour vous un quelconque intérêt ? »

M. Parizeau a répondu qu'il s'agissait d'une « ouverture intéressante ». Il s'est réjoui de la démarche de M. Dumont et a affirmé : « On se rapproche ».

Plus tard, lors d'un point de presse, le premier ministre a expliqué que la question devrait cependant refléter qu'un Oui accorderait au gouvernement le mandat de réaliser la souveraineté du Québec : « Il ne faut pas que ces ouvertures vers des négociations avec le Canada anglais deviennent un prétexte pour qu'on ne puisse pas faire la souveraineté ».

En clair, le gouvernement entend dévoiler aux Québécois avant le réfé-

rendum quelle forme pourrait prendre l'union avec le reste du Canada. Une fois la consultation gagnée, des négociations seraient entreprises avec Ottawa. Si elles aboutissaient à un échec, cela ne modifierait en rien le nouveau statut du Québec.

Or, là-dessus, la position de Mario Dumont et de son parti fut longtemps mystérieuse. En mars dernier, témoignant devant la Commission nationale sur l'avenir du Québec, l'ADQ était demeurée énigmatique sur la suite des choses après un éventuel échec des négociations. Hier, M. Dumont a été plus ferme.

« Si le Canada anglais refuse de négocier, ce qui m'apparaît extrêmement improbable, nous aurons deux choix : rentrer en-dessous du tapis ou s'assurer que l'Assemblée nationale ait un mandat pour que le Québec ait tous ses pouvoirs. »

Du chemin à parcourir

Malgré les développements d'hier, l'adhésion de Mario Dumont au projet du gouvernement est loin d'être acquise. Le chef de l'ADQ avoue son intérêt pour une question inspirée de celle de Louis Bernard en 1991. A son avis, elle mènerait au succès des négociations avec le Canada. En cas d'échec, elle éviterait la tenue d'un deuxième référendum. Mais il enchaîne du même souffle que « beaucoup de chemin » reste à parcourir avant que le premier ministre n'obtienne son soutien.

« Je n'ai pas vu de nouvelles ouvertures dans la réponse de M. Parizeau, a expliqué M. Dumont. Sauf pour une chose : il ne semble plus s'objecter au projet commun. Il est demeuré très ouvert sur la nature des institutions politiques qui pourraient être discutées avec le reste du Canada. »

« Mais il manque encore cette volonté réelle que la population du Québec se prononce clairement et précisément sur un projet d'union. Le gouvernement a peut-être l'intention d'aller dans cette direction. Mais présentement, il n'y a rien sur la table, sauf un avant-projet de loi sur la souveraineté dont plus personne n'ose parler. »

Il n'en reste pas moins que l'ambiance entre Mario Dumont et le gouvernement de M. Parizeau s'est améliorée. Il y a un mois, peu avant le virage de Lucien Bouchard, le chef de l'ADQ dénonçait avec vigueur le discours des ténors souverainistes, leur reprochant de promouvoir le projet en utilisant des arguments déconnectés de la réalité d'aujourd'hui.

Depuis, la stratégie du gouvernement a connu l'évolution que l'on sait. M. Dumont est invité à s'intégrer au « camp du changement » dont l'objectif est de faire preuve d'ouverture. Voilà pourquoi, dans l'entourage du premier ministre, on affirme qu'il n'est pas impossible que la question référendaire fasse référence à un projet d'union avec le Canada. Des suggestions en ce sens sont faites lors de consultations privées.

M. Parizeau continue de sonder le puits de ses alliés. A Montréal aujourd'hui, il rencontrera ses partenaires pour la souveraineté. Parmi eux, le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, et les représentants des grandes centrales syndicales.

Le premier ministre se présentera devant eux fort de son succès de mercredi soir, à Québec, auprès des présidents des associations de comté de son parti. Certains militants péquistes craignent que le virage ne réduise la portée d'une éventuelle victoire du Oui au référendum. Ces inquiétudes ont été apaisées.

« Nous avons démontré à M. Parizeau qu'il n'existait aucune espèce de contestation à son endroit, a déclaré Bruno Viens, président de Montréal-Centre, un regroupement de 14 comtés. Le référendum doit conduire à un mandat clair pour faire la souveraineté. C'est un objectif noble, qui ne se réalise pas par défaut ou dépit. »

Eric Bédard, président du Comité des jeunes du PQ, est de son côté rentré dans le rang et s'est dit satisfait des explications fournies par M. Parizeau. Mardi, M. Bédard avait exprimé sa vive opposition au projet d'associer l'union avec le Canada au projet souverainiste.

L'intégrité du « clan libéral » mise en cause aux Communes

MANON CORNELLIER
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement Chrétien a dû défendre de nouveau son intégrité hier, non seulement dans le dossier de la radiodiffusion directe par satellite, mais aussi au sujet du traitement qu'Investissement Canada pourrait réserver à l'achat du géant du cinéma MCA par le groupe Seagram.

La nouvelle controverse a été provoquée par une dépêche d'un quotidien torontois qui révélait que le ministre du Patrimoine Michel Dupuy se trouvait à un dîner à Los Angeles, à l'invitation de MCA et de Cineplex Odeon, le jour même de l'annonce, dans une pièce voisine, de l'achat de MCA par Seagram.

La transaction doit être évaluée par Investissement Canada, un organisme indépendant sous la responsabilité du ministre de l'Industrie John Manley.

Investissement Canada doit d'abord déterminer si Seagram est une compagnie canadienne. Si c'est le cas, elle sera exemptée du processus d'examen des investissements. Si ce n'est pas le cas, plusieurs aspects de la transaction devront être revus avant d'être autorisés, en particulier le rachat des filiales canadiennes de MCA dans les domaines de l'édition et de la distribution de films, des dossiers relevant du ministère du Patrimoine.

M. Manley a soutenu que son collègue pouvait ne pas être au courant de la transaction et que, de toutes façons, ce n'était pas ce dernier qui aurait à trancher la question.

Jugeant que le ministre Dupuy s'était mis en position de conflit d'intérêts, le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard a demandé sa démission à sa sortie des Communes.

« Voici un ministre qui sera appelé, probablement, à siéger au cabinet qui aura à (se pencher) sur un élément très important de cette transaction qui était en cours à Los Angeles et qui se trouve là pour on ne sait pas pourquoi. Il y a matière à interrogation et il y a véritablement démonstration d'un manque de jugement fondamental », a-t-il déclaré.

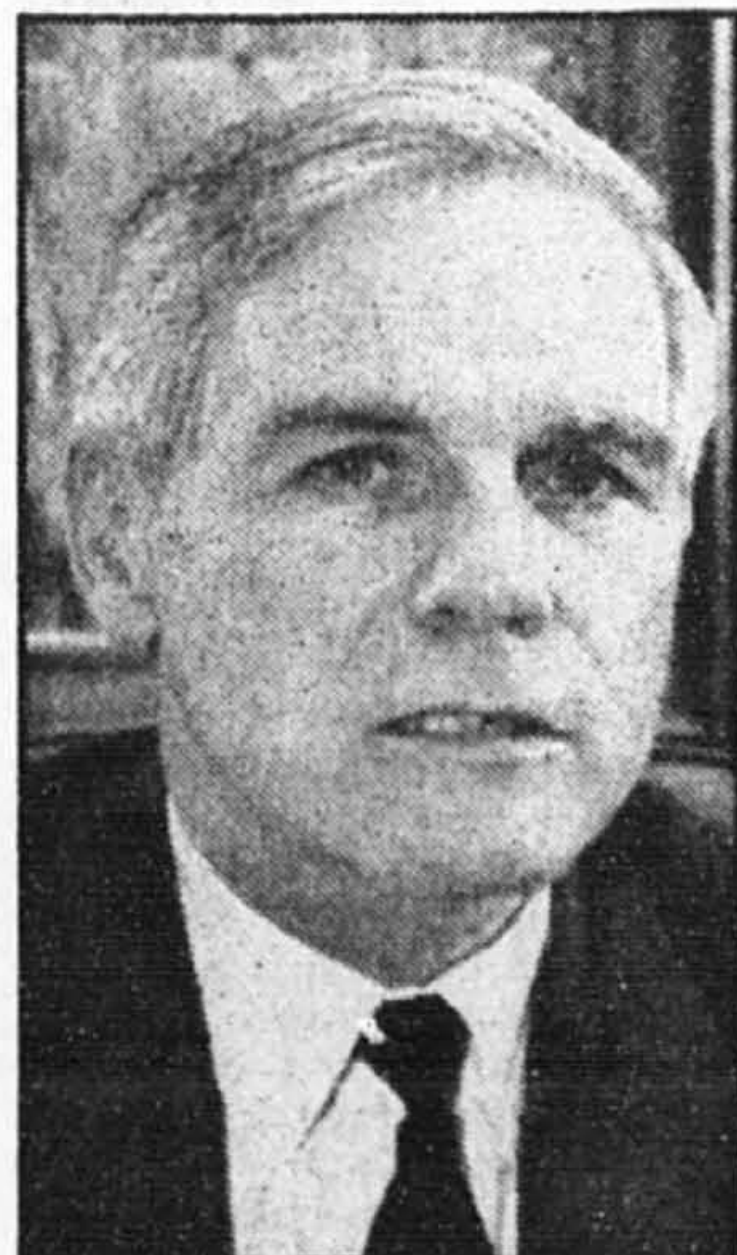
« Vous avez le genre, le CRIC, Seagram, MCA, les Bronfman, les Desmarais, Dupuy... Vous additionnez tout cela et vous assistez à la création d'un groupe sélect, le clan libéral », a accusé le chef réformiste Preston Manning.

En Chambre, le réformiste Randy White a souligné que le frère du sous-ministre adjoint aux affaires culturelles, au ministère du Patrimoine, était un employé des Bronfman, propriétaire de Seagram, et qu'il siégeait au sein du groupe de travail qui a proposé de déposer des décrets en matière de radiodiffusion directe par satellite.

Bloquistes et réformistes ont de nouveau dénoncé ces décrets déposés mercredi. Une fois en vigueur, ils auront pour effet de mettre fin à l'exemption de licence accordée au consortium ExpressVu et de permettre l'utilisation de satellites étrangers pour la télévision payante, comme le souhaitait Power DirecTV, une filiale de Power Corp.

Les deux partis ont insisté sur le fait que le genre du premier ministre, M. André Desmarais, était un des dirigeants de Power, une entreprise qui a des liens étroits avec les libéraux.

Agacé par ces « insinuations », le premier ministre Chrétien a répété qu'il ne s'était pas mêlé des discussions entourant les décrets et ce, même s'il n'avait aucun intérêt personnel dans le dossier.



Floyd Laughren

Le déficit ontarien ramené à 5,8 milliards

SUZANNE DANSEREAU
de la Presse Canadienne
TORONTO

À la veille du déclenchement d'élections générales, le ministre des Finances de l'Ontario a présenté hier un « mini-budget » qui promet de réduire le déficit, sans augmenter les impôts ni toucher aux services à la population tout en composant avec les réductions dans les transferts fédéraux.

Floyd Laughren a annoncé hier qu'il prévoyait que le déficit ontarien serait de 5,8 milliards en 1995-96, soit 700 millions de moins que prévu et moins de la moitié de ce qu'il était en 1992-93.

Pour cette année, le déficit sera abaissé à 8,1 milliards, a poursuivi M. Laughren, soit 400 millions de moins que prévu.

Et il a promis que le budget de la province serait équilibré d'ici deux ans.

Le trésorier ontarien avait d'autres bonnes nouvelles : la croissance économique et la création d'emplois en Ontario seront plus élevées que prévu, a-t-il annoncé.

« Les Ontariens nous ont demandé de soutenir les emplois et la croissance durable de l'économie, de réduire le déficit et de maintenir les services vitaux comme l'assurance-santé, l'éducation de nos

enfants et les programmes destinés aux plus vulnérables. C'est ce que nous avons fait », a déclaré hier M. Laughren.

« Nous avons eu à composer avec la récession la plus brutale. Nous avons mis fin à un héritage de dépenses indisciplinées et nous avons absorbé des compressions record venant du fédéral », a-t-il rappelé sur un ton électoraliste.

Le document présenté hier n'est qu'un plan budgétaire, c'est-à-dire qu'il ne fait que donner une idée du budget que déposerait le gouvernement Rae s'il était réélu lors d'élections qui devraient être déclenchées aujourd'hui ou lundi pour le 8 juin.

Le document était plutôt ri-

che en commentaires partisans mais laconique côté chiffres : ainsi le gouvernement explique qu'il perdra 3,6 milliards d'ici trois ans à cause des réductions de transferts fédéraux annoncées dans le budget Martin ; il indique que ces compressions seront absorbées, mais il ne dit pas comment.

Chose certaine, le gouvernement Rae se lance clairement dans une offensive contre le gouvernement d'Ottawa.

Le plan budgétaire rappelle que les réductions de transferts représentent 54 p. cent des réductions totales d'Ottawa, alors que l'Ontario ne compte que 38 p. cent de la population.

DERNIÈRE CHANCE DE VOIR

Les 27, 28, 29 avril 1995 à la SALLE PIERRE-MERCURE

300, boul. de Maisonneuve Est (entre Sanguinet et Saint-Denis) BILLETTERIE : (514) 987-6919 (stationnement intérieur) Billets en vente aux comptoirs ADMISSION ou au 790-1245 / 1-800-361-4595

BROADWAY-MONTREAL

ROBERT MARIEN

ÉDITORIAL

La Presse

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président
et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

Les Sud-Africains attendent toujours

Un an après les premières élections démocratiques et ouvertes, tout reste à faire en Afrique du Sud. Pour la majorité des Noirs, trouver un emploi et un logement et obtenir une bonne éducation pour leurs enfants reste un problème.



L'inégalité des chances n'a pas disparu avec l'accession de tous au droit de vote. Peu de Noirs pensaient qu'un an après l'élection du président Nelson Mandela les choses auraient si peu changé. Et peu de Blancs espéraient pouvoir garder intact leur train de vie relativement aisé.

Ce qu'il y a de nouveau, c'est la réalisation croissante que la capacité pour les différentes communautés de vivre et de travailler ensemble n'était pas un phénomène passager, qui aurait juste duré le temps d'organiser des élections et de reconnaître le pouvoir de la majorité. L'idée que la naissance d'une nouvelle nation sud-africaine soit plus qu'un slogan habile et devienne une réalité est un solide gage pour l'avenir.

La solidité de ces nouveaux liens sera très éprouvée, au cours des prochaines années, lorsque le gouvernement adoptera les politiques nécessaires pour combler l'abîme qui sépare la majorité des Noirs des gens aisés. Et la nécessité de le faire rapidement n'est pas une simple question d'équité, c'est une des conditions essentielles pour la survie de la démocratie et

pour le développement d'une économie forte. Un pays développé et industrialisé ne peut pas continuer à occuper le même territoire qu'un pays du tiers monde, comme c'est le cas maintenant, sans qu'il y ait des querelles et des affrontements.

On peut attribuer la démarche très pondérée du gouvernement de M. Mandela au fait qu'il englobe tous les grands partis. Le but de cette union nationale était de rassurer les Blancs quant à la direction que prendrait la rédaction de la nouvelle constitution, l'actuelle étant purement temporaire. Et M. Mandela a choisi ses collègues des partis minoritaires avec beaucoup d'habileté et s'est fait de réels alliés.

Cette stratégie a donné d'excellents résultats du point de vue économique, car le pays remonte enfin la pente après près de deux décennies de stagnation et de récession. Le budget que le gouvernement Mandela a présenté était notamment extrêmement conservateur, mettant fin aux craintes d'un foisonnement de dépenses sociales mal conçues. Ce budget a renforcé l'espoir qu'il y aura bientôt une croissance économique forte et un afflux de capitaux étrangers ou expatriés.

Mais on a peut-être exagéré l'importance d'un gouvernement d'union nationale, qui tend à cacher à quel point le Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela a mûri, depuis qu'il a quitté la clandestinité. Toute la rhétorique plus ou moins communiste a laissé la place à un programme politique qui repose sur une solide compréhension des problèmes sud-africains.

Ainsi, l'ANC ne parle plus de nationalisations, longtemps le

plat de résistance de sa politique économique. Il voit davantage la nécessité de privatiser, ayant constaté que les gouvernements du Parti national avaient cherché à consolider l'apartheid par une politique dirigiste. Des raisons de politique interne l'encourageaient donc à suivre une voie que d'autres pays sous-développés en Amérique latine et en Asie ont empruntée.

L'ANC n'a donc pas vraiment besoin de ses partenaires de coalition pour bien gouverner. Et ceux que cette formule était censée rassurer commencent à voir que la fin de l'union nationale sera peut-être une bonne chose. Après tout, il est normal dans une démocratie que l'opposition ne soit pas liée par la solidarité gouvernementale et puisse critiquer en toute liberté la politique gouvernementale sur la place publique. L'ANC a presque deux-tiers des sièges au Parlement. Il n'a donc pas besoin d'un soutien additionnel et, pour réprimer des excès qu'il pourrait éventuellement commettre, il est plus utile de le dénoncer ouvertement que de lui faire des remontrances dans le secret du cabinet.

En un an, le gouvernement de M. Mandela a consolidé son capital politique. Sa légitimité est encore plus forte qu'au lendemain des élections, tout comme sa crédibilité auprès de ses adversaires et à l'étranger. Mais le moment est venu pour lui de mettre ce capital en jeu pour accomplir la reconstruction et le développement que ses partisans attendent de lui. Et, grâce à cette année de préparation, peu de pays du tiers monde ont de meilleures chances de s'en sortir.

Frédéric WAGNIÈRE

Chaste CECM

Comme le révélait *La Presse*, cette semaine, la Commission des écoles catholiques de Montréal a donné le feu vert à un groupe originaire d'Ottawa qui fait la tournée des écoles secondaires pour y promouvoir la chasteté. Cette décision ne signifie pas que Défi 95 fera un « hit » dans toutes les écoles de la CECM : la décision d'offrir aux jeunes, au coût de 150 dollars, un show sur l'abstinence sexuelle, revient à chaque institution.



Le président Michel Pallascio a défendu la décision d'accueillir les conférences-spectacles de Défi 95 en invoquant la liberté de choix. De toute façon, les élèves ont eu droit à tout un autre son de cloche avec les conférences de la Fondation Farha, qui se promène dans les écoles pour parler de sida et de condoms, a-t-il rappelé.

Cette seule symétrie établie entre deux messages d'un type tout à fait différent trahit le biais idéologique dont souffre le parti catholique au pouvoir à la CECM. Les promoteurs du préservatif n'incitent pas les jeunes à s'envoyer en l'air. Ils ne leur disent pas quoi faire ou ne pas faire avec leurs corps et leurs désirs. Ils disent simplement d'y aller avec prudence, le cas échéant. C'est d'abord et avant tout un message de prévention et de santé publique.

À l'opposé, Défi 95 vante les vertus de la vertu d'abord et avant tout pour des raisons d'ordre moral. Son discours vise à réfréner les pulsions de la jeunesse, à influencer l'aspect le plus intime de la vie des ados. « J'ai appris que la virginité est précieuse », note une étudiante citée dans la brochure de l'organisme.

Une incorrigible confusion mentale incite la CECM à prêter des qualités émoüstillantes au latex et à confondre la promotion du condom avec la promotion de l'amour physique. C'est la même méprise qui a conduit la commission scolaire à interdire les distributeurs de préservatifs dans ses écoles : elle y voyait non pas un instrument d'hygiène, mais une diabolique invitation au sexe.

Que la CECM ouvre ses portes aux messagers de la chasteté, pourquoi pas : les jeunes en feront bien ce qu'ils voudront. Mais qu'elle « démontre » systématiquement le condom qui n'a pas besoin de ça pour susciter des résistances, cela froie l'irresponsabilité.

Agnès GRUDA

OTTAWA GARDE UNE BASE MILITAIRE ... AUX BERMLIDES



EN REPRISE

DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

« Si j'avais su ! »

■ Permettez-moi un brin d'humour au milieu des débats référendaires devenant de plus en plus ennuyants.

Si et quand le Québec deviendra un pays du tiers monde, — oh catastrophe ! — je suggère que les plaques d'immatriculation des automobiles soient changées de « JE ME SOUVIENS » pour « SI J'AVAIS SU » !

M. BOURGON

Complice des barbares du FIS

■ J'ai personnellement été menacé de mort, ici à Montréal, pour avoir mis à l'affiche au cinéma un film algérien intitulé *De Hollywood à Tamanrasset*. Je sais donc de quoi les fanatiques du FIS sont capables.

Le ministre Sergio Marchi sait-il qu'il se rend complice de ces barbares sanguinaires, que le film de la cinéaste algérienne Hafsa Zinaï Koudil dénonce, en l'empêchant de venir présenter son oeuvre ici au Festival Vue d'Afrique.

Et pourtant, le même ministre remettait un visa, la semaine dernière, au conférencier d'extrême droite de la Human Life International pour qu'il vienne faire son discours sur l'intolérance. Deux poids deux mesures, monsieur Marchi ? Ainsi, le Canada seconde l'Algérie dans la censure et va interdire la distribution de ce film ici, tout en risquant la vie de cette courageuse réalisatrice ?

Quelle est donc cette morale de deux poids deux mesures qui interdit aux artistes de pays dictatoriaux ou intolérants de venir présenter leurs oeuvres au public d'ici. Dans ce pays-ci, où on ne voit réussir commercialement que des films américains souvent très violents, on nous prive d'un film différent, et on refuse à une artiste de venir nous visiter sous prétexte qu'elle



Sergio Marchi

pourrait être tentée de rester, pour sauver sa vie.

Des festivals comme ceux de Cannes, Berlin et Venise, en invitant des cinéastes menacés de mort chez eux, cinéastes souvent privés de visa de sortie, leur ont sauvé la vie en « internationalisant » leur réputation. Ne pouvez-vous pas, monsieur Marchi, éviter de nous faire honte à la face du monde civilisé et montrer plutôt un peu d'envie humaine et culturelle en laissant cette cinéaste venir présenter son film au public d'ici ?

Louis DUSSAULT
distributeur de filmsDes fleurs
...et le pot

■ J'aimerais envoyer quelques fleurs,

et ensuite le pot, à Mme Lysiane Gagnon pour sa chronique du 6 avril dernier portant sur la nomination de Me Laporte-Landry à la chambre criminelle de la Cour du Québec.

Mme Gagnon a le mérite de souligner que cette nomination n'est pas la première du genre et que les libéraux seraient bien malvenus de faire des vagues, compte tenu qu'il serait facile de trouver des squelettes de semblable nature dans leur placard.

Pourquoi s'énervait-on, cette fois, alors que personne n'a soufflé mot lors de nombreuses nominations douteuses du passé, se demande fort pertinemment Mme Gagnon.

Le fait que Me Laporte soit la femme du ministre Landry y est pour beaucoup, se dit Mme Gagnon, toujours avec justesse, et il est injuste que cela, en soi, puisse constituer un obstacle à sa nomination, en autant bien sûr que la candidate ait les compétences requises pour présider des procès criminels.

Là où la chronique se gâte, c'est quand Mme Gagnon tente de démontrer, comparaisons à l'appui, que Me Laporte possède une polyvalence qui la qualifie très bien pour remplir ses nouvelles fonctions de juge. Il faut en douter. C'est une gestionnaire avant d'être une juriste. Avec son intelligence et sa formation, elle est probablement capable d'administrer toutes sortes d'organisations — ministères ou multinationales, que sais-je ? — mais c'est une avocate qui, à ce qu'on dit, ne fait plus de droit, en pratique ou en recherche, depuis longtemps.

Des gens comme Jean Beetz et Jean-Louis Baudouin sont, en effet, passés directement de l'enseignement à la magistrature, sans « expérience pratique ». Ils ont cependant passé leur vie à décortiquer, à analyser, à penser le droit sous toutes ses facettes. Bref, ils sont tombés dedans quand ils étaient petits.

Les juges Antonio Lamer, Michel Proulx et Morris Fish étaient des prati-

ciens spécialisés en droit criminel bien sûr, mais leur réputation de juristes, je dis bien de juristes et non pas d'administrateurs, n'était plus à faire. (Incidentement, environ la moitié des causes entendues par la Cour suprême relève du droit criminel, contrairement à l'affirmation de Mme Gagnon qui disait que cette cour n'entendait que peu de causes criminelles.)

Lorsque Mme Gagnon dit qu'un « léger recyclage » suffira à Me Laporte, administratrice de haut calibre, pour devenir habile à présider un procès criminel, on se pose la question suivante : ne serait-il pas plus logique de nommer une criminaliste de haut calibre (et il y en a), ou, à tout le moins, une juriste qui a bouffé du droit le plus clair de sa carrière, quitte à lui faire faire un « léger recyclage » en administration, s'il le faut absolument ?

Avec le raisonnement de Mme Gagnon, on pourrait dire qu'il suffirait d'un « léger recyclage » pour que le docteur Augustin Roy ou le docteur Pierre Marc Johnson soient en mesure de pratiquer une chirurgie à cœur ouvert.

En terminant, il faut souligner que le comité de sélection qui a pour tâche de présenter une liste de candidats au ministre de la Justice, que Mme Gagnon qualifie de « mécanisme d'évaluation objective », n'assure, en fait, aucune objectivité. C'est tout le contraire : il fournit au ministre le parfait alibi pour nommer à peu près qui il veut. En effet, de l'aveu même du ministre, cette liste comprenait... une vingtaine de noms ! Le jour où l'exécutif acceptera véritablement de diviser son pouvoir de nommer les juges, il devra accepter de se faire imposer une « short-list » de deux ou trois noms et non pas un catalogue où l'on retrouve tout le monde et son père (et ses copains). Peut-être que Me Laporte, fouettée par cette controverse, saura, au prix d'un effort énorme, se hisser à un niveau de compétence fort acceptable et même devenir — qui sait ? —

une excellente juge. C'est parfaitement possible et, maintenant qu'elle y est, on doit le souhaiter de tout cœur. Mais quand on pense qu'il n'était pas difficile de trouver des candidats et candidates possédant le profil requis, on ne peut qu'en conclure que cette nomination est indéfendable et le produit d'un système qui doit être réformé au plus vite.

Pascal ÉLIE
rédacteur en chef de
La presse juridique

Films violents

À qui de droit,
Services des relations avec
la clientèle, Air Canada

■ Nous sommes rentrés de Paris à Montréal par le vol Air Canada AC 871 du 19 avril dernier.

Nous tenons à protester contre le fait qu'Air Canada ait projeté à bord de l'appareil, au cours de ce vol, deux films extrêmement violents, savoir *The Wild River*, d'abord, qui présente plusieurs assassinats gratuits et plusieurs scènes de combat, puis *Timecop*, où les scènes de violence se succédaient au rythme d'une à la minute, en moyenne, de façon effrayante.

Au moment où la population québécoise et canadienne attend des télédiffuseurs qu'ils procèdent à l'élimination de la violence gratuite dans les émissions, il y a lieu de s'étonner qu'Air Canada ait choisi de présenter à un public captif, comportant de nombreux enfants, des films caractérisés par la violence. Cela est d'autant plus étonnant que de nombreux films de qualité sont actuellement disponibles sur le marché.

Si Air Canada ne révisé pas sa politique à ce sujet, nous devons envisager à regret de voyager avec d'autres transporteurs.

Daniel PAYETTE
avocat

OPINIONS

Virage ambulatoire : les CLSC sont prêts à faire davantage que la réforme proposée

JANET STEER
et JACQUES FOISY

Les auteurs sont respectivement présidente et vice-président du Regroupement des CLSC de Montréal.

Le Regroupement des CLSC de Montréal affirme d'entrée de jeu que la transformation proposée est nécessaire, souhaitable et faisable. Nous sommes de ceux qui ont réclamé haut et fort l'actualisation complète de la réforme des services de santé et des services sociaux, nous la souhaitons toujours. Aussi, nous considérons que la transformation des services hospitaliers est une première étape essentielle vers une actualisation complète de la réforme.

Le virage ambulatoire est déjà amorcé. Il doit être réalisé au plus tôt si l'on veut assurer aux citoyens une continuité de services. Les CLSC s'inscrivent avec enthousiasme dans la transformation proposée et sont prêts à assumer le leadership des services ambulatoires de première ligne. Ils sont d'ailleurs les mieux placés pour le faire.

Le Québec a ceci de particulier, et c'est d'ailleurs à son avantage, que la réforme des structures a déjà été faite, pavant la voie à la réforme des services. Nous entamons le virage muni d'un réseau de services bien en place et dont la mission de chaque composante est clairement définie. L'ampleur des changements à faire pour donner à chaque citoyen « le bon service, au bon moment et au bon endroit », selon l'objectif recherché par la Régie régionale elle-même, commande de partir du bon pied. Or la transformation des services hospitaliers, comme premier pas vers l'atteinte de cet objectif d'équilibre, représente non seulement un pas dans la bonne direction, mais un pas de géant par lequel il faut commencer.

La nécessité d'un virage s'impose : notre système de services de santé coûte cher, il évolue en retard par rapport aux attentes et aux besoins de la population, il tend vers une production de plus en plus sophistiquée de services et enfin, ce qui est le plus fondamental, il ne réussit pas réellement, malgré tous les moyens déployés, à améliorer l'état de santé de la population. L'orientation historique donnée à nos services de santé et de bien-être a mis principalement l'emphasis sur l'institutionnalisation et le curatif par rapport à l'ambulatoire et au préventif.

La création du réseau des CLSC, il y a 20 ans, se voulait un premier contrepoint à cette tendance lourde. L'intention était de répondre aux besoins primaires de santé et de services sociaux des citoyens par une ressource légère, près de leur milieu de vie et en concertation avec la communauté. Cette solution garde sa pleine actualité aujourd'hui, mais nous donne une longueur d'avance pour réaliser la réorganisation des services. Les récentes modifications à la loi ont confirmé la

mission des CLSC comme porte d'entrée du réseau public ; elles les ont pour ainsi dire placés au bon endroit pour permettre la reconfiguration des services de santé et des services sociaux.

L'engagement des CLSC dans la transformation

Aujourd'hui, nous vous répondons prêts et présents !

Ayant fait lecture des responsabilités nouvelles que la Régie régionale envisage de leur confier dans son projet de transformation du réseau, les CLSC :

□ sont prêts à être les maîtres d'œuvre dans les services ambulatoires destinés à éviter et réduire l'hospitalisation et ce, tant à domicile qu'en CLSC ;

□ acceptent d'augmenter les services à domicile en réadaptation. A ces services de nature strictement thérapeutiques qui devront être intensifiés en physiothérapie et ergothérapie, se grefferont des services de soutien au milieu, de support à la réinsertion sociale ;

□ acceptent de collaborer à l'augmentation des services alternatifs à l'hospitalisation en santé mentale, en collaboration avec les organismes communautaires, par le développement de services de base en santé mentale dans tous les CLSC, en conformité avec le plan régional d'organisation des services ;

□ entendent être des acteurs majeurs dans la mise en œuvre des priorités régionales particulièrement en matière de prévention et de promotion de la santé.

Au chapitre du virage ambulatoire, les CLSC sont prêts à faire davantage que ce qui est proposé par la Régie régionale. Ils souhaitent rendre en première ligne des services assumés jusqu'ici en suppléance par des ressources de deuxième et de troisième lignes :

□ transfert de la responsabilité des prélèvements ;

□ transfert des services de l'hôpital à domicile ;

□ accessibilité d'une partie des urgences mineures et de consultation ambulatoires en CLSC ;

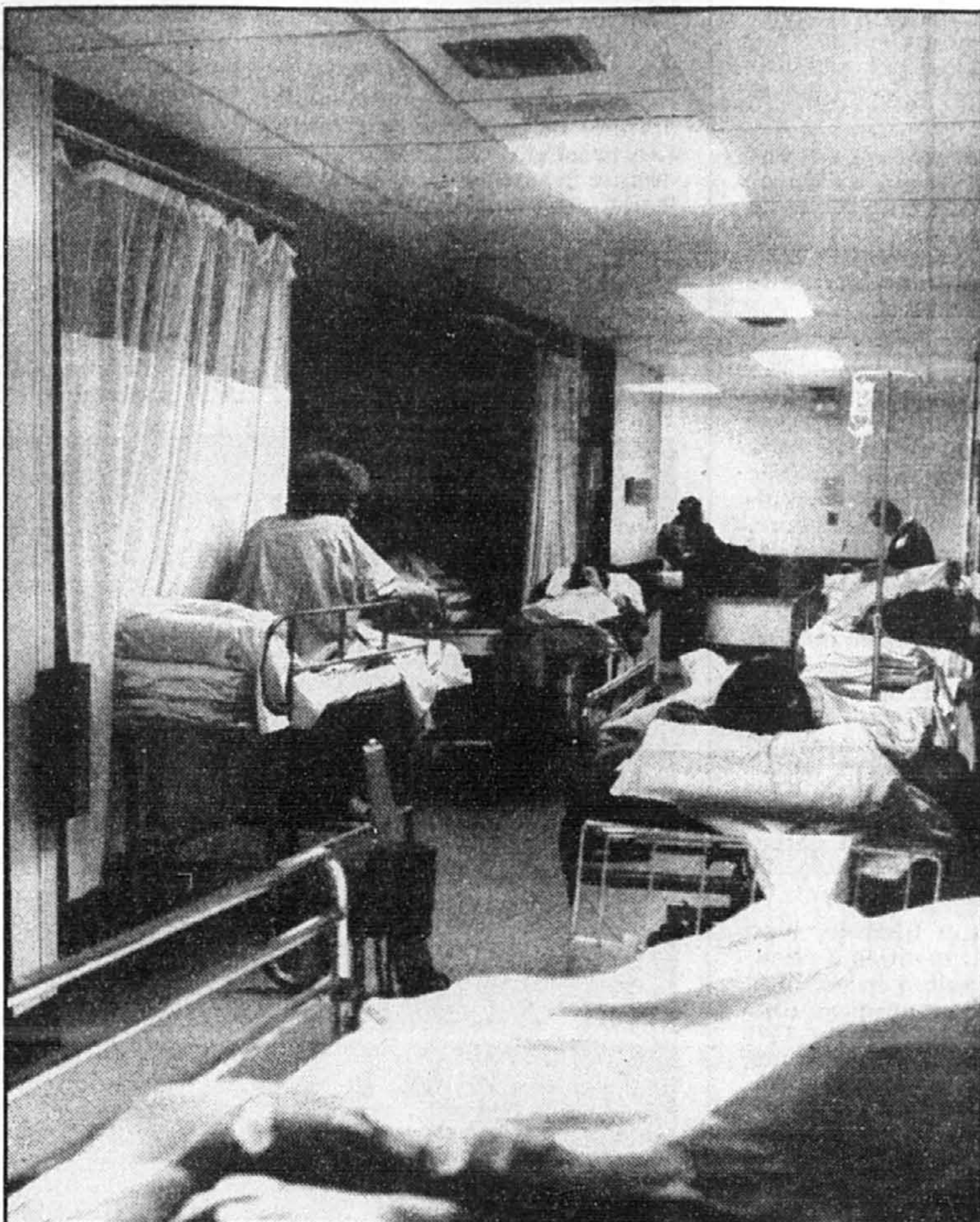
□ accessibilité d'un certain nombre de CLSC 24 heures par jour, sept jours sur sept, en fonction de bassins de desserte à définir.

Les facteurs clés de succès

Pour réaliser avec succès le virage auquel ils sont conviés, les CLSC pourront livrer les services à la mesure des moyens qu'on leur fournira :

□ le transfert des ressources hospitalières vers les services locaux doit absolument précéder le transfert massif des clientèles ;

□ des ressources adéquates doivent être mises simultanément en place dans la communauté pour répondre aux besoins de la clientèle ;



Les CLSC de Montréal se disent prêts à assumer une large part des services actuellement offerts dans les hôpitaux.

□ la collaboration entre les établissements — des CLSC vers les hôpitaux et des hôpitaux vers les CLSC — doit être étroite et renforcée ;

□ la population doit être informée des changements apportés afin qu'elle sache en tout temps où s'adresser ;

□ les résultats doivent être évalués en continu en fonction des objectifs à atteindre

□ le personnel concerné doit participer activement aux changements et des programmes de formation doivent être mis en place afin qu'il puisse faire face aux nouvelles exigences.

Les mieux placés

Notre enthousiasme tient à la ferme conviction de notre capacité à donner au virage ambulatoire une caractéristique qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Nous affirmons être les mieux placés pour assurer sa réussite.

D'abord, par notre présence sur l'ensemble du territoire. Présence aussi partout dans la communauté : à domicile, à l'école, dans le quartier, dans

les milieux de travail, auprès et avec des partenaires communautaires comme aucun autre établissement.

Présence, également et depuis plus de vingt ans, en services à domicile auprès des personnes de tous âges.

Notre présence auprès des personnes a fait ses preuves tant par notre approche globale sociosanitaire et communautaire que par la jonction de nos activités préventives et curatives, en particulier auprès des clientèles les plus vulnérables, auprès desquelles nous nous sentons une responsabilité particulière.

Enfin, la petite taille des CLSC, leur souplesse et leur adaptabilité en font un « service caméléon », qui devient en somme le mieux placé pour faire davantage, dans le cadre de la transformation proposée. (...)

Les trente CLSC de l'île de Montréal appuient la transformation des services hospitaliers telle que proposée par la Régie régionale. Les CLSC sont prêts à assumer leur large part du virage ambulatoire. Il n'y a pas mieux placé que les CLSC pour le faire.

Nouveaux maux de tête à l'horizon ?

LEE SODERSTROM

L'auteur est économiste spécialisé dans le domaine de la santé au Département de sciences économiques de l'Université McGill.

La Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal-Centre est en train de transformer radicalement les services sociaux et de santé sur l'île de Montréal. On voudrait réduire l'utilisation des services hospitaliers internes pour les soins aigus, la réadaptation et la santé mentale et les remplacer par davantage de services hospitaliers externes, de services à domicile, et de services offerts par la communauté.

En principe, il s'agit d'un projet louable. Mais, en réalité, si la Régie ne prend pas beaucoup de précautions en effectuant ces changements, elle risque de créer de nouveaux maux de tête à beaucoup d'usagers et à leurs familles.

Des experts prétendent que les changements proposés amélioreront le rendement du système de santé. Ils disent aussi que les besoins des Montréalais seront mieux remplis et que le système sera plus efficace. Mais ces experts présumant que ces changements ne créeront pas de nouvelles difficultés pour les gens. Malheureusement, en regardant les plans actuels de la Régie, il n'est pas du tout clair que, lorsque des lits d'hôpitaux auront été éliminés, des services de remplacement suffisants auront été mis en place.

Rappelons les résultats de la désinstitutionnalisation des services de santé mentale, durant les années 1960 et 1970. Les hôpitaux mentaux n'ont jamais été des endroits idylliques, mais ils offraient des soins à ceux qui en avaient besoin. Lors de l'élimination des lits dans ces hôpitaux, les responsables ont promis qu'il y aurait des services de remplacement adéquats. Malheureusement cela n'a pas été le cas.

Nous risquons de voir se répéter la même histoire. Actuellement, la Régie nous dit que des services additionnels de soins externes, à domicile et dans la communauté, seront disponibles pour compenser les lits d'hôpitaux éliminés. Cependant, elle ne nous donne pas l'assurance que ces services seront augmentés adéquatement pour répondre aux besoins. Jusqu'à maintenant, la planification et le financement de ces services ont été inadéquats. La Régie propose de ne dépenser que 50 \$ par tête pour les services à domicile, en 1997-98 ; mais l'Ontario a dépensé 66,48 \$ par tête, en 1992-93, et propose à peu près 100 \$ par tête, en 1996-97.

La solution n'est pas uniquement d'ajouter des fonds additionnels. Le processus de changement lui-même doit être mieux géré. Éliminer des lits hospitaliers et, simultanément, créer des services de remplacement adéquats sera très difficile. Des services communautaires et alternatifs doivent être mis en place avant que les lits soient éliminés.

La transformation proposée causera d'autres problèmes aux usagers et à leurs familles. Lorsque quelqu'un est hospitalisé, le personnel de l'établissement arrange tout : les tests, les traitements et les rencontres avec des professionnels de la santé. Qui entreprendra ces tâches quand les lits seront fermés ? Les services hospitaliers seront-ils organisés pour que les patients ambulatoires puissent obtenir leurs tests, rendez-vous, etc., sans trop d'embarras ?

De même, le fardeau financier des usagers et de leurs familles augmentera avec la transformation proposée. Ainsi, l'assurance-maladie ne paie actuellement les médicaments que pour les aînés, les bénéficiaires de l'aide sociale, et certaines catégories de patients avec des problèmes chroniques de santé. Remplacer des services hospitaliers internes par des services externes correspondra à réduire les coûts pour les médicaments payés par le système public et augmenter les dépenses des patients.

Même chose pour les traitements. Quand quelqu'un est hospitalisé, il ne paie pas les pansements, etc. La transformation proposée entraînera une augmentation de l'utilisation des cliniques externes où il faut parfois payer des frais pour ces fournitures.

Dans ses énoncés, la Régie démontre peu de souci pour les nouvelles difficultés que ces changements pourraient engendrer. Heureusement, il y a des choses qu'elle peut faire pour minimiser ces difficultés. La mise sur pied d'un système pour aider les patients en gérer leurs rendez-vous pourrait être très utile. Aussi, les hôpitaux et les programmes de services à domicile pourraient fournir des médicaments et d'autres fournitures médicales nécessaires aux patients lorsqu'ils quittent l'hôpital. Mais, même avec les meilleurs plans, des problèmes surgiront sans doute.

Les pharmaciens s'inquiètent... pour les patients

DOLORÈS LEPAGE-SAVARY

L'auteure est présidente sortante de l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (APES).

L'ampleur des compressions budgétaires imposées aux hôpitaux du Québec est sans précédent. Pour répondre à cette pression énorme, les hôpitaux doivent couper des lits et trouver des alternatives pour traiter les patients d'une autre façon. C'est ce que l'on appelle, dans le jargon des professionnels de la santé, le virage ambulatoire. Ce virage consiste à prodiguer divers soins de santé aux patients sans qu'il soit nécessaire de les hospitaliser. Le virage ambulatoire prend toutes sortes de formes comme : la chirurgie d'un jour, le court séjour chirurgical, l'hôpital de jour, l'unité de médecine d'un jour et les soins spécialisés à domicile. Toutes ces modalités ont un dénominateur commun : elles favorisent un retour rapide à la maison en évitant ou en raccourcissant le séjour à l'hôpital et rendent nécessaires les soins à domicile.

Cependant, pour être efficace, ce virage doit être bien planifié et organisé. Toutes les actions doivent être prises de façon concertée et les conséquences pour les patients doivent être soigneusement évaluées pour ne pas compromettre les acquis de notre système de santé. Nous devons sauvegarder l'accès aux médicaments et aux soins jugés essentiels pour favoriser le retour à la santé des patients même si ceux-ci se retrouvent à domicile plutôt qu'à l'hôpital.

L'objectif du virage ambulatoire est de générer des économies pour notre système de santé et de permettre aux hôpitaux de faire face aux compressions budgétaires. Malheureusement, les économies ainsi réalisées risquent bien de se transformer en nouveaux coûts pour les patients et pour les autres composantes de notre système de santé (Régie de l'assurance-maladie du Québec, programmes sociaux, assureurs privés, etc.). Pour éviter ces problèmes, les établissements de santé doivent continuer à permettre aux patients l'accès aux médicaments et aux soins du pharmacien. (...)

Il faudrait que les patients soignés dans le cadre du virage ambulatoire reçoivent gratuitement les médicaments et les soins spécialisés du pharmacien de la même façon qu'ils les recevaient à l'hôpital

Le problème vécu avec le virage ambulatoire réside dans le fait que les médicaments et les soins qui s'y rattachent ne sont gratuits que si le patient est hospitalisé. À partir du moment où le patient n'est plus hospitalisé, comme c'est le cas dans le virage ambulatoire, rien n'est fourni gratuitement : ni les médicaments ni les soins du pharmacien.

Certains citoyens s'en tirent mieux que d'autres parce qu'ils sont couverts par un programme leur permettant d'obtenir gratuitement leurs médicaments, même en dehors de l'hôpital. C'est le cas des personnes âgées de plus de 65 ans et des assistés sociaux. D'autres sont détenteurs d'un régime privé d'assurances auquel ils contribuent et qui leur permet d'accéder à une liste de médicaments remboursables à 80 %. Encore faut-il que les médicaments puissants requis par les patients du virage ambulatoire soient dans la liste admissible... Quant aux autres citoyens, plus d'un million au Québec, ils ne sont couverts par aucun programme d'aide.

Il n'existe pas de politique à l'échelle provinciale ou régionale concernant la fourniture de médicaments et des soins qui s'y rattachent aux patients du virage ambulatoire. Aucune régie régionale n'a inscrit les médicaments dans son programme de priorités même si tous les hôpitaux vont de l'avant rapidement avec le virage et devancent les orientations ministérielles. Cette façon de faire amplifie les problèmes d'accès aux médicaments et multiplie les difficultés pour les patients. Le gouvernement favorise la « chirurgie d'un jour, mais n'a pas encore déterminé publiquement ses

orientations pour d'autres types de soins ambulatoires initiés par les hôpitaux (comme l'antibiothérapie et la chimiothérapie à domicile).

Lors de ma récente tournée provinciale à titre de présidente de l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec, j'ai constaté que de nombreux patients sont aux prises avec les problèmes d'accès aux médicaments. Souvent, les hôpitaux sont forcés de sélectionner les patients admissibles au virage ambulatoire non pas à partir de critères médicaux seulement, mais également selon la capacité de payer du patient. Quelle aberration ! Dans d'autres cas, certains hôpitaux acceptent pour les patients détenteurs d'assurances, de leur rembourser la franchise de 20 % qu'ils doivent assumer pour leurs médicaments. Ces situations démontrent la bonne volonté des hôpitaux de favoriser le virage ambulatoire, mais ces décisions locales n'ont pas reçu l'aval du ministère de la Santé et des Services sociaux ou celui des régies régionales.

Dans plusieurs régions, on nous a signalé des cas de patients souffrant d'infections sévères telles l'ostéomyélite (infection des os) ou l'endocardite (infection de l'enveloppe du cœur) qui auraient pu recevoir leur traitement à domicile. Dans tous les cas, les coûts élevés des antibiotiques injectables constituaient un empêchement majeur pour les patients qui ne pouvaient assumer la lourde charge financière (souvent plus de 100 \$ par jour de traitement). Dans d'autres cas, il s'agit de patients atteints de cancer qui doivent recevoir divers médicaments anticancéreux, des antinausées

et des analgésiques injectables. Pour éviter d'engager des coûts d'hospitalisation, certains hôpitaux ont pris l'initiative de retourner ces patients à domicile avec leurs médicaments. Mais ici encore, les patients n'ont pas la partie facile puisque les assureurs privés refusent de plus en plus de rembourser les médicaments alléguant qu'ils sont dans la liste des médicaments d'hôpitaux. De leur côté, les hôpitaux ne sont pas autorisés à fournir gratuitement l'ensemble de ces médicaments, sauf les anticancéreux dans le programme de la Circulaire « maladies sur pied » du gouvernement. (...)

Tous ces problèmes d'inéquités, nous les avons soulevés lors d'une rencontre récente avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Jean Rochon. Même si le ministre s'est montré attentif à ces problèmes, les solutions restent à venir. Le gouvernement a annoncé son intention de prévoir la fourniture de médicaments aux patients admis en chirurgie d'un jour, mais ceci n'est qu'une solution partielle. En effet, le programme de chirurgie d'un jour pose peu de problèmes d'accès aux médicaments puisque, selon les critères mêmes du programme, les malades qui nécessitent la prise d'une médication lourde sont exclus d'emblée. Le problème d'accès aux médicaments dépasse largement le seul cas de la chirurgie d'un jour.

Le ministre de la Santé, les régies régionales et les dirigeants des hôpitaux doivent travailler de façon concertée pour la mise en œuvre du virage ambulatoire. Les pharmaciens d'établissements de santé sont prêts à collaborer et à favoriser les changements dans la façon de rendre les soins pharmaceutiques aux patients. Toutefois, ils veulent s'assurer que ces changements seront effectués dans un souci de répondre adéquatement aux besoins de santé des patients visés par le virage. (...)

L'une des solutions préconisées serait de permettre aux malades du virage ambulatoire de recevoir gratuitement les médicaments et les soins spécialisés du pharmacien de la même façon qu'ils les recevaient à l'hôpital et ce, quel que soit le lieu choisi pour le traitement (à domicile, dans un CLSC, dans une clinique externe de l'hôpital, etc.). (...)

POLITIQUE

Québec crée des guichets uniques d'information sur l'emploi pour les jeunes

KATIA GAGNON
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Le premier ministre Jacques Parizeau a annoncé hier la création d'un Secrétariat à l'action communautaire qui sera chargé de coordonner la mise sur pied, dans chaque comté du Québec, d'un guichet unique de référence en emploi pour les jeunes, financé à même les profits des casinos québécois.

M. Parizeau prévoit que 30 à 35 de ces guichets se créeront cette année, qu'il compte financer jusqu'à concurrence de 250 000 \$ à 400 000 \$ chacun, soit un débours total de 7,5 à 12 millions. L'an prochain, le rythme d'implantation pourrait s'accroître et grimper à 40 ou 45.

Les guichets seront financés à même les profits des casinos québécois, pour l'équivalent de 9 millions, laissait-on entendre hier dans l'entourage de M. Parizeau.

Le premier ministre s'est inspiré du modèle du Carrefour jeunesse emploi, un organisme communautaire qui existe depuis près de dix ans en Outaouais et qui réussit à répondre aux demandes de près de 80 p. cent des 5000 jeunes qui font appel à ses services chaque année.

L'organisme avait été mis en péril, l'an dernier, par une directive du gouvernement fédéral, qui défendait aux organismes subventionnés de venir en aide aux jeunes bénéficiaires de la sécurité du revenu, pour se concentrer sur les chômeurs. Le premier ministre Parizeau avait alors débloqué des fonds de près de 100 000 \$ pour assurer sa survie. Aujourd'hui, il décide d'en étendre le modèle à tout le Québec.

« Nous essayons de mettre sur pied dans chaque comté, un petit groupe de gens qui connaissent les programmes gouvernementaux sur le bout des doigts et qui peuvent diriger les jeunes », explique le premier ministre.

« Les gouvernements ont fait les choses de façon tellement complexe. C'est trop facile de dire à un jeune : "il y a des centaines de programmes pour toi", débrouille-toi. Ils ne le font pas », ajoute-t-il.

Le premier ministre a invité les députés de l'ensemble des circonscriptions québécoises à s'impliquer dans la mise sur pied du guichet unique de leurs régions respectives. « Carrefour jeunesse emploi, c'est le résultat d'un effort communautaire. Je voudrais que chacun des députés aille lancer ça chez lui », dit-il.

La directrice actuelle du Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais, Martine Morissette, a été chargée d'étendre cette structure à l'ensemble des régions du Québec. Les carrefours s'adresseront à tous les jeunes sans distinction, dit M. Parizeau, qu'ils soient détenteurs d'un diplôme universitaire, décrocheurs ou itinérants.

L'opposition libérale, bien qu'elle se soit montrée à prime abord favorable à la création de tels guichets uniques, s'inquiétait cependant du fait qu'on « multiplie les structures d'information sans créer d'emplois ».

Le député de Bourassa, Yvon Charbonneau, a également demandé au premier ministre s'il avait pris connaissance d'un rapport de vérification sur le fonctionnement du centre, qui aurait connu des ratés dans les dernières années.

Ottawa réduit l'aide à l'emploi

Presse Canadienne
OTTAWA

Après avoir annoncé l'intention de sabrer 45 000 postes dans la fonction publique au cours des trois prochaines années, dont un grand nombre à Ottawa, le gouvernement fédéral s'apprête à rayer de la liste des programmes subven-

tionnés par le ministère du Développement des ressources humaines cinq organismes communautaires d'aide à l'emploi.

Emploi-Vanier, le seul organisme communautaire d'aide à l'emploi pour les francophones d'Ottawa-Carleton, fait partie des cinq programmes visés.

Le budget de promotion touristique de Montréal passé au couperet ?

L'Office de tourisme disposerait de 60 % moins de fonds, selon le PLQ

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le budget de l'Office de tourisme du Grand Montréal serait amputé de plus des deux tiers l'an prochain, si l'on en croit le député libéral de Lafontaine, Jean-Claude Gobe.

Selon M. Gobe, le ministère du Tourisme ne renouvellerait pas une entente, en vertu de laquelle il versait quatre millions à l'Office de tourisme. En contrepartie, la Communauté urbaine de Montréal et le milieu tou-

ristique investissent eux aussi quatre millions.

Si on l'ampute de cette contribution de huit millions, le budget de l'office passerait ainsi de 13 à 5 millions, s'insurge Jean-Claude Gobe, qui croit que cette décision pourrait mettre l'office « en position de faiblesse vis-à-vis Toronto, qui consacre 14 millions à sa promotion touristique ».

La ministre du Tourisme, Rita Dionne-Marsolais, bombardée de questions en Chambre, n'a pas été en mesure de dire clairement si, effectivement, l'Office du tou-

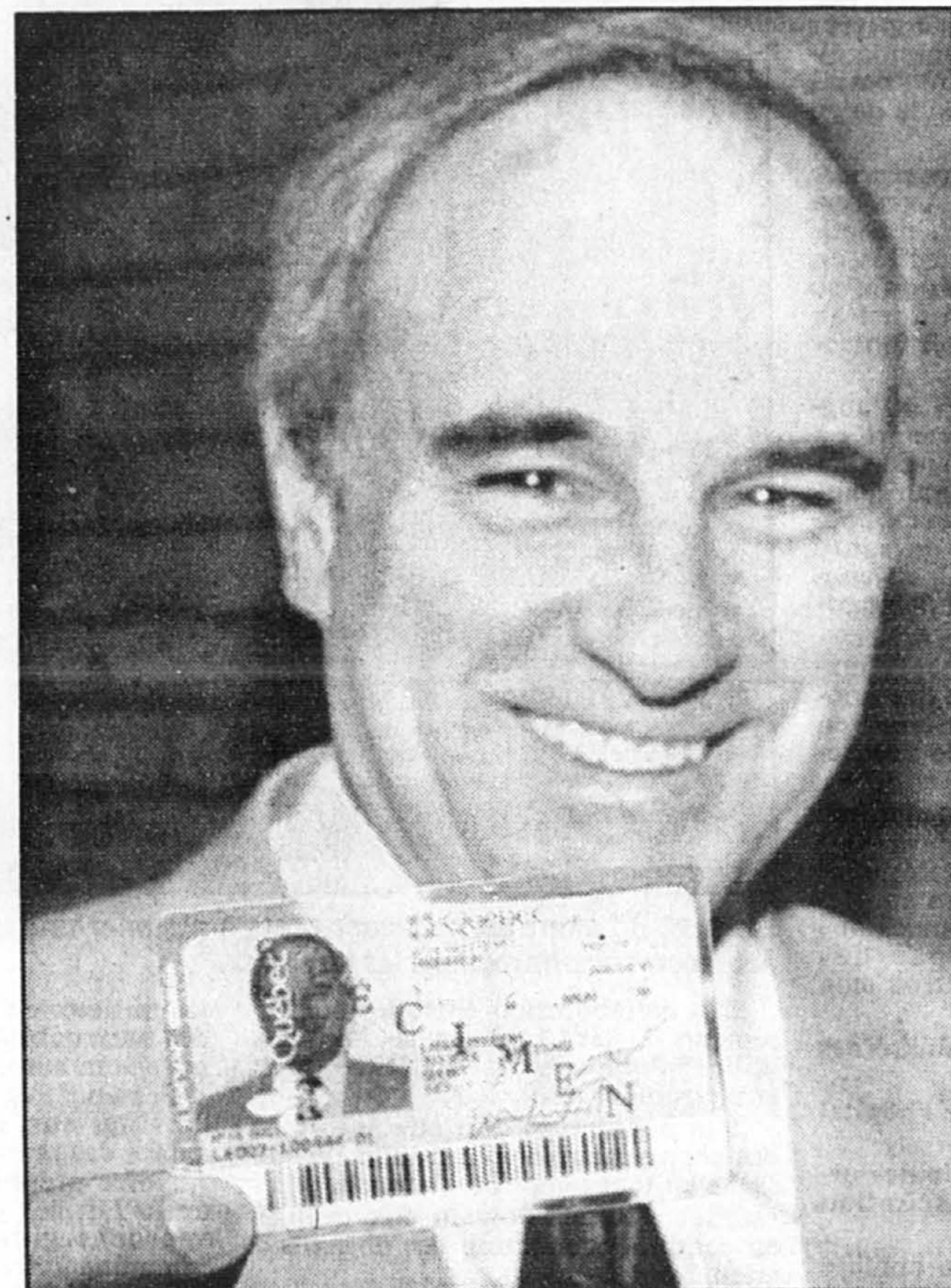
risme subirait une baisse aussi draconienne de ses budgets.

« Nous n'avons pas coupé les budgets, nous avons réaffecté les fonds et nous allons investir un peu plus au niveau de la publicité corporative », s'est-elle bornée à indiquer, renvoyant le député de Lafontaine au livre des crédits de son ministère.

Mme Dionne-Marsolais croyait bien avoir marqué un point lorsqu'à la fin d'une réponse à M. Gobe — dont le teint basané est visiblement le résultat de récentes vacances à l'étranger — elle l'a invité à

prendre, désormais, ses vacances au Québec. « Ça aiderait peut-être l'industrie touristique », a-t-elle lancé.

« Est-ce que la ministre du Tourisme peut nous assurer que c'est le cas du premier ministre, du député de Berthier (Gilles Baril), du vice-premier ministre, de la présidente du Conseil du trésor ? », a répliqué le leader de l'opposition, Pierre Paradis, citant une longue liste de membres du gouvernement, qui ont passé au moins une semaine sous le soleil au cours des derniers mois.



Le ministre des Transports, Jacques Léonard, exhibe un spécimen du nouveau permis de conduire plastifié avec photo qui sera émis aux Québécois à compter de lundi.

Le permis de conduire avec photo en vigueur lundi

ANDRÉ BELLEMARE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Le Québec s'ajuste enfin à la réalité nord-américaine du 21^e siècle en mettant en vigueur, à compter de lundi prochain, l'implantation du nouveau permis de conduire plastifié avec photo. Cette photo servira ensuite pour la carte de l'assurance-maladie (la carte soleil).

Le processus d'obtention du nouveau permis de conduire se fera graduellement, à l'échelle de l'actuel permis de papier, de manière à ce que l'opération soit terminée en 1999 pour les 4,2 millions de titulaires.

Il s'agit en somme d'une démarche où la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et la Régie de l'assurance-maladie (RAMQ) travailleront de concert pour permettre que le titulaire du nouveau permis de conduire plastifié avec photo reçoive automatiquement le plus tard sa carte soleil avec (la même) photo.

Les deux organismes du gouvernement se donnent quelques années pour harmoniser l'échéancier du permis de conduire et de la carte soleil de manière à les émettre presque en même temps.

C'est ce qu'ont annoncé, hier en conférence de presse, le ministre des Transports, Jacques Léonard, le président de la SAAQ, M. Jean-Yves Gagnon, et le directeur général des services

aux bénéficiaires à la RAMQ, M. Marc Saint-Pierre.

Les citoyens déboursent 16 \$, taxes incluses, sur une période de quatre ans pour les deux cartes, soit 2,25 \$ de plus que maintenant.

Le ministre Léonard a expliqué que le permis de conduire plastifié avec photo existe déjà dans les autres provinces canadiennes et aux États-Unis et, qu'agissant ainsi, on veut prévenir l'usurpation de l'identité sur le permis de conduire et prévenir la fraude et la falsification du permis.

Dans les 160 000 avis de renouvellement de la carte soleil que la RAMQ expédie à chaque mois, elle indiquera la procédure à suivre pour obtenir les deux pièces.

La SAAQ produira les nouveaux permis de conduire dans ses 160 points de service aux quatre coins du Québec et elle modifiera ses heures d'ouverture pour tâcher d'accommoder le plus possible les gens. Ainsi, les bureaux seront ouverts entre 9h et 17h, au lieu de 8h30 et 16h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

En réponse aux inquiétudes déjà soulevées par certains sur la confidentialité des informations de la RAMQ sur les citoyens (maladie, traitement, hospitalisation, etc.), le ministre a assuré que les échanges de renseignements entre les deux organismes de l'État se feront dans la plus grande confidentialité.

Votre soirée de télévision

CHOIX D'ÉMISSIONS

par Suzanne Colpron

19:00 **10** — **STAR PLUS**
Patricia Paquin a rencontré Patrick Bruel à Paris lors du montage de son dernier clip.

19:30 **10** — **LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER**
Film américain tourné en 1986. Un adolescent fausement malade fait l'école buissonnière avec ses amis.

20:00 **17** — **DROIT DE PAROLE**
Selon vous, le virage ambulatoire va-t-il améliorer ou détériorer la qualité des soins de santé au Québec? Pour discuter de cette question, Anne-Marie Dussault reçoit le ministre de la Santé, Jean Rochon, et plusieurs spécialistes du milieu de la santé.

20:30 **18** — **GRANDS REPORTAGES**
Portrait de quatre adolescents ontariens qui rêvent de jouer au hockey dans la Ligue nationale.

20:30 **18** — **ÇA SE DISCUTE**
Est-il possible d'être fidèle? Première de deux émissions sur la fidélité en amour.

21:00 **10** — **ESPIONS**
Les plus incroyables affaires d'espionnage reconstituées et mises en scène avec suspense: La diplomatie selon la CIA et Cuba pour cible.

22:25 **10** — **LE POINT MÉDIAS**
Vaut-il mieux être ministre que journaliste? À 78 ans, la grande dame du journalisme français, Françoise Giroud, a connu les deux et continue de se battre.

23:30 **10** — **CHOUANS**
Drame historique de P. de Broca avec Philippe Noiret, Sophie Marceau et Lambert Wilson. Des enfants élevés par un seigneur de Bretagne se retrouvent dans des camps opposés.

00:00 **10** — **BATTLESHIP POTEMKIN**
Film important dans l'histoire du cinéma. Drame social russe tourné en 1925 par S.M. Eisenstein. C'est l'histoire d'une révolte qui éclate à bord d'un cuirassé et qui s'étend à la ville d'Odessa.

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	2 9 9	Ce soir		Cinéma / DOUBLE IDENTITÉ (4) avec Lenny Henry, Frank Langella		Histoires fantastiques		On aura tout vu!		Le Téléjournal	Le Point médias (22:25)	Sport / Météo (23:25)	Cinéma / CHOUANS! (4)	2 9 9
TVA	4 7 8 10 40	Le TVA	Piment fort / Chantal Francke	Star Plus / Patrick Bruel	Cinéma / FERRIS BUELLER (4) avec Matthew Broderick, Alan Rickman	Les Ailes de la mode		Ad Lib / Jean Pierre Ferland, France Castel et Dominique Michel		Le TVA & le TVA Sports / Loteries (23:54)				4 7 8 10 40
RO	15 17 24 30 45	Passé-Partout	Mode d'emploi	Fous de la pub	Saga de la Formule 1	Droit de parole / Le Virage ambulatoire	Bergerac	Janette... tout court / Corneau: relation mère/fils		Cinéma / LA FORCE DE VAINCRE (5) avec Fred Savage				15 17 24 30 45
TQS	16 30 35 49	Misez Juste		Cinéma / LE CHAMP DE RÊVES (4) avec Kevin Costner, Amy Madigan		New York police d'État		Détecteurs de mensonges	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra			16 30 35 49
CBC	4 5 6	Newsday	Peter Rabbitt	Royal Canadian Air Force	Rita and Friends	Side Effects		CBC Prime Time News		News	Larry Sanders			4 5 6
CTV	12 8 13	Pulse	E.T.	Tarzan	Unsolved Mysteries	Homicide: Life on the Street	Picket Fences			CTV News	Pulse			12 8 13
ABC	8 22 13	Newsline	Wheel of Fortune	Baseball / Angels - Blue Jays	Jeopardy!	Family Matters	Sister, Sister	Step by Step	Hangin' with Mr. Cooper	20 / 20	News	Nightline (23:35)		8 22 13
CBS	3 7 8	News	CBS News	Jeopardy!	Wheel of...	Diagnosis Murder	The Wright Verdicts	Picket Fences				The Late Show with David Letterman (23:35)		3 7 8
NBC	5 10	News	NBC News	Jeopardy!	Wheel of...	Unsolved Mysteries	Dateline NBC	Homicide: Life on the Street				The Tonight Show (23:35)		5 10
PBS	33 18 57	MacNeil / Lehrer Newshour	Nightly Business	VT this Week	Washington Week	Wall Street Week	Swiss Rail Journeys IV	The Nobel Legacy		Cinéma / SWEET DREAMS (4)				33 18 57
ONT	6 12 24	Global News (17:30)	A Current Affair	E.T.	The Simpsons	Ready or Not	The "X" Files	20 / 20		Global News / Sports (23:45)				6 12 24
A & E		Bisou / Léa	Perfecto	Panorama	J'ai un problème	Cinéma / MONTAGNES RUSSES (4) avec A. Goutine, O. Boriss	Cinéma / KORCZAK (3) avec Wojtek Pszoniak, Eva Dalkowska							
BRAVO		Mellops	Kidsports	Strange Planes	Studio 2	Fourth Reading	Blott on the Landscape	Investigative Reports		Law and Order				
CANAL D		Police Story	The Rockford Files	Biography: Howard Hughes				Cinéma / THE SPIDER'S STRATAGEM (3)	Flow (22:40)	Cop Rock				
DISC.		Jazz / Miles Davis	Flow / Movie	Writing with Light	Champlin									
FOX		Animalier: les saumons...	On a marché sur la Terre	Notre siècle (1/9)	Esprions / La CIA - Cuba	Maigret								
FOX(ONT)		Beyond 2000	@ discovery.ca	Sanctuaries	Journeys	The Sea: The Last Frontier	Discovery's Search	@ discovery.ca						
MP		Fresh Prince	The Simpsons	Star Trek: The Next Generation	VR. 5	The "X" Files	Matlock	Ricki Lake						
NW		Star Trek: The Next Generation	Cheers	Roseanne			Fresh Prince	Cheers	Cops	M*A*S*H				
RDI		Planète Rock	Le Décompte MusiquePlus	Le Combat des clips	Les Aventures du Grand Talbot	Bouge de là								
RDS		World News	Capital Report	NewsWorld's Early Edition	Face Off	Bus. World	Petrie in Prime	The National	Sports / O.J.	The National	Nat. Sports			
SE		Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital actions	Grands Reportages	Le Téléjournal	Scully RDI	Le Canada aujourd'hui		Capital actions			
TMN		Hebdo Québec	Sports 30	Rugby	NBA Action	Basketball de la NBA / Bulls - Hornets				Sports 30	Golf PGA			
TSN		Johnny Cure-dent (17:05)	Rudy							Cyborg 2 (22:50)				
TV5		Sidekicks (17:15)	Diggstown / TMNews (20:45) / TMN Prime Time 5 (20:50)											
YTV		Masters (17:30)	Sportsdesk	NBA Basketball / Bulls - Hornets										
		Chiffres (18:05)	Cuisine / Vis.	Journal FR2	Thalassa	Ça se discute	On aura (21:40)	Paris lumières	Journal / Revue	Visions	Cercle... (23:15)			
		Super Dave	Samurai...	Spider-Man	Reboot	It's Alive!	Hey Vern...	Must be Mad!	Dog House	Catwalk	NBA: Inside...			

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

Les FrancoFolies de Montréal: de gros noms pour la 7e édition

Beaucoup moins d'inscriptions au Festival de la chanson de Granby

En bref

KHALED A CHANGÉ D'IDÉE

L'Algérien Khaled ne se produira pas à Montréal. L'organisation du chanteur (dont le manager est le Français Marc Cédar, établi à Paris) vient d'annuler sa tournée nord-américaine. «Le 24 mars 1995, selon un communiqué du producteur montréalais, une entente fut signée entre Didier Morissonneau Impresario Inc. et le chanteur algérien Khaled pour l'engagement de ce dernier à Toronto et Montréal. Mercredi le 19 avril 1995, le chanteur a d'abord annulé la représentation de Toronto, prétextant qu'il ne voulait plus chanter cinq soirs consécutifs. A quatre jours d'avis, il nous avisait qu'il ne se présenterait pas à Montréal, prétextant un cachet insuffisant.» Chez Didier Morissonneau,

on explique qu'une mésentente survenue avec les partenaires américains de Khaled serait à l'origine de l'échec du volet canadien de cette tournée. Khaled devait ainsi se produire à Washington, Boston, Toronto, Québec et Montréal (dernier au Métropolis, le concert aurait eu lieu à guichets fermés). «Nous avons rétorqué que nous n'avions pas à subir les conséquences de cette mésentente avec les Américains. Nous avons même offert gratuitement des billets d'avion à Khaled et ses musiciens afin qu'ils se présentent au moins à Montréal, mais en vain», raconte Isabelle Desloges, relationniste chez Morissonneau. «Nous espérons récupérer à tout le moins les sommes engagées dans cette production. Et, pour ce, nous songeons à entamer des

poursuites», explique Mme Desloges. Pour se faire rembourser, les détenteurs de billets devront se présenter aux points d'achat, dont les guichets du Métropolis.

OFFSPRING À MONTRÉAL

■ Offspring, ce fameux groupe californien ayant magnétisé plusieurs millions d'adolescents en moins d'une année, se produira à Montréal. L'événement aura lieu le 4 juin prochain au Centre Sportif de l'Université de Montréal. Offspring sera précédé des Lunachicks et des Vandals. Les billets seront mis en vente aujourd'hui à compter de 10h. On peut se les procurer aux guichets du Centre Sportif, chez Dutchy's, à l'Oblique ainsi que sur tout le réseau Admission (790-1245).

LES FRÈRES NEVILLE AU ST-DENIS

■ Le 5 juin prochain, ces Néo-Orléanais de Neville Brothers se produiront au Théâtre Saint-Denis. On dit que Aaron Neville sera particulièrement mis en évidence — il vient de signer l'album *The Tattooed Heart*. Les billets seront mis en vente lundi, 1er mai, à compter de midi. Aux guichets du Saint-Denis ainsi que sur tout le réseau Admission.

NOTRE ROCKEUSE PRÉFÉRÉE

■ From Kansas City, la rockeuse Melissa Etheridge, une des préférées des Montréalais, sera aussi de retour au Forum. Précédée de Paula Cole, elle s'y produira le 21 juin. Les billets seront mis en vente lundi, 1er mai, 10h.

DU BLUES AU FORUM

■ Le bluesman britannique John Mayall et la chanteuse afro-américaine Etta James partageront la scène du Forum lors du Festival international de Jazz de Montréal. «Un morceau de premier choix», annonce-t-on chez les organisateurs de l'événement. Ce concert aura lieu le 7 juillet prochain, dans un Forum transformé en vaste cabaret de blues pour l'occasion; tables et chaises sur le parterre, scène pivotante et écrans géants. Les billets du concert seront en vente dès aujourd'hui, 10h, aux guichets du Forum ainsi qu'à tous les comptoirs Admission.

ALAIN BRUNET

"Deux fois bravo!"

-SISKEL & EBERT

Visitez le site de: A GOOFY MOVIE sur Internet au: <http://www.disney.com>



VERSION ORIGINALE ANGLAISE

CENTRE EATON 885-5730 705 St-Catherine O.	CAR ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman	FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 185 Boul. Hymus	CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier
DORVAL 631-8586 260 Ave. Dorval	CHATEAUQUAY ENCORE 691-2463 1100 Boul. d'Anjou	LACORDAIRE 7 327-3000 3850 Boul. des Grands-Prés	COTE-DES-NEIGES 849-FILM 4766 Cote des Neiges

Le succès de l'heure sur une jeunesse désabusée dans un New York sans pitié.

13 ANS+ VIOLENCE

"POIGNANT!
L'INTERPRÉTATION DE DICAPRIO
EST ÉLECTRISANTE!"
- Bonnie Churchill, NATIONAL NEWS SYNDICATE

"GLAÇANT!
LE JEU DE DICAPRIO
EST RIEN MOINS QUE BRILLANT!"
- Raj Bahadur, NBC-RADIO

"FOUDROYANT!
DICAPRIO NOUS DONNE L'INTERPRÉTATION
ÉCLATANTE D'UNE GRANDE STAR!"
- Peter Travers, ROLLING STONE MAGAZINE

AVEC LA MUSIQUE DE:
PEARL JAM
SOUNDGARDEN
P.J. HARVEY
THE DOORS

LEONARDO DICAPRIO
CHUTE LIBRE
V.F. de BASKETBALL DIARIES
D'APRÈS LE SUCCÈS LITTÉRAIRE DE JIM CARROLL

À L'AFFICHE!

COCI CFP

PARISIEN 866-3856 480 St-Catherine O.	CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier	LANCÉLIER 255-5651 Carréfour Langelier	TERREBONNE 471-6644 1071 Chemin du Côté
BOUCHERVILLE 448-6404 Cité de Montmagny et Vitis	LOEWS 861-7437 954 St-Catherine O.	CAR ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman	FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 185 Boul. Hymus
STE-ADELE 229-7655 Cité de la Plaine	CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier	GREENFIELD PARK 671-6129 519 Boul. Taschereau	STE-ADELE 229-7655 Cité de la Plaine

POUR LES HORAIRES CONSULTEZ LES GUIDES FAMOUS PLAYERS ET CINEPLEX ODEON

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS

Notre ligne d'information INFO-FILM: 866-0111 de 11h00 à 22h00

CES HORAIRES COUVRENT LA PÉRIODE DU 28 AVRIL AU 4 MAI 1995

SPÉCIAL 4,99\$
EN MATINÉE ADMISION GÉNÉRALE

MATINÉES TOUS LES JOURS
DANS CERTAINS CINÉMAS
Représentations avant 18h00

PARISIEN

480 St-Catherine O. 866-3856
FORREST GUMP V.F. (G) DOLBY Tous les soirs 9:15
ROB ROY V.F. (G) DOLBY 12:35-3:55-6:30
JEFFERSON A PARIS (G) DOLBY 12:35-3:55-6:30
NATIA ISMAILOVA (H) DOLBY 1:20-3:55-6:30-9:15
DON JUAN DE MARCO V.F. (G) DOLBY
Tous les soirs 12:40-2:30
GAZON MAUDIT (H) DOLBY 5:30-8:15
LE CAILLLOU & LE PENGOUIN (G) DOLBY
Tous les soirs 12:40-2:30
GAZON MAUDIT (H) DOLBY 1:10-4:30-7:10-9:35
CHUTE LIBRE (H) DOLBY 1:50-4:15-7:00-9:40

CENTRE EATON

705 St-Catherine O. 885-5730
WHILE YOU WERE SLEEPING (G) DOLBY
12:05-2:25-4:45-7:05-9:25 COUCHE-TARD sam 11:30
DON JUAN DE MARCO (G) DOLBY 12:10-3:30-5:50-7:10-9:30
COUCHE-TARD sam 11:45
GOOFY MOVIE (G) DOLBY 12:20-2:40-5:00-7:20
GAZON MAUDIT (H) DOLBY Tous les soirs 7:35-9:50
COUCHE-TARD sam 12:00
TOP DOG (G) DOLBY 12:25-2:35-4:40-7:00-9:10
COUCHE-TARD sam 11:15
SWAN PRINCESS (SPECIAL) (G) DOLBY sam-dim 12:30
DESTINY TURNS ON THE RADIO (SAC) DOLBY
Tous les soirs 7:20-9:40 ven-sam-dim-mar-mer 12:35-2:55-5:00
sam-dim 2:50-5:00 COUCHE-TARD sam 11:55
CHIEN D'ELITE (G) DOLBY Tous les soirs 7:25-9:45
ven-sam-dim-mar-mer 12:40-2:45-4:55 sam-dim 2:45-4:55
COUCHE-TARD sam 11:20
LA PRINCESSE DES SYGONES (G) (SPECIAL) sam-dim 12:30

LOEWS

954 St-Catherine O. 861-7437
ROB ROY (G) DOLBY 12:30-3:30-6:45-9:45
COUCHE-TARD ven-sam-dim-mar-mer 7:00-9:35
JEFFERSON A PARIS (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:35
COUCHE-TARD ven-sam-dim-mar-mer 1:00-3:50
Tous les soirs 12:10
BASKETBALL DIARIES (H) DOLBY
12:25-2:40-4:55-7:15-9:40 COUCHE-TARD ven-sam-dim-mar-mer 12:05
FORREST GUMP (G) DOLBY 3:50-6:35-9:15
COUCHE-TARD ven-sam-dim-mar-mer 11:50
PEBBLE & THE PENGUIN (G) DOLBY
Tous les soirs 12:15-2:15
JEFFERSON A PARIS (G) DOLBY 12:20-3:10-6:15-9:10
COUCHE-TARD ven-sam-dim-mar-mer 12:00

DORVAL

260 Ave. Dorval 631-8586
KISS OF DEATH (H) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:15
sam-dim 2:00-4:20
DON JUAN DE MARCO (G) DOLBY Tous les soirs 7:20-9:40
sam-dim 2:10-4:30
ROB ROY (G) DOLBY Tous les soirs 6:45-9:30
sam-dim 2:30
GOOFY MOVIE (G) DOLBY Tous les soirs 7:00
sam-dim 2:15-4:15
OUTBREAK (G) DOLBY Tous les soirs 9:00

GREENFIELD PARK

519 Boul. Taschereau 671-6129
WHILE YOU WERE SLEEPING (G) DOLBY
Tous les soirs 7:15-9:40 sam-dim 2:15-4:30
ROB ROY (G) DOLBY Tous les soirs 6:30-9:15
LE CAILLLOU & LE PENGOUIN (G) sam-dim 2:00-3:45
GAZON MAUDIT (H) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:25
sam-dim 1:45-4:15

FAMOUS PLAYERS 8

185 Boul. Hymus (Pointe-Claire) 697-8095
BASKETBALL DIARIES (H) DOLBY
Tous les soirs 7:00-9:25 ven-sam-dim-mar-mer 12:10-4:30
SWAN PRINCESS (SPECIAL) (G) DOLBY sam-dim 2:00
DESTINY TURNS ON THE RADIO (SAC) DOLBY
Tous les soirs 6:45-9:15 ven-mar 2:00-4:20 sam-dim 4:20
ROB ROY (G) DOLBY Tous les soirs 6:50-9:45
ven-sam-dim-mar-mer 1:00-4:00
TOP DOG (G) DOLBY Tous les soirs 7:25-9:30
ven-sam-dim-mar-mer 1:10-3:15-5:20
DON JUAN DE MARCO (G) DOLBY Tous les soirs 7:05-9:35
ven-sam-dim-mar-mer 1:40-4:10
GOOFY MOVIE (G) DOLBY ven-sam-dim-mar-mer 1:15-3:15-5:15
JEFFERSON A PARIS (G) DOLBY Tous les soirs 6:30
WHILE YOU WERE SLEEPING (G) DOLBY
Tous les soirs 7:10-9:30 ven-sam-dim-mar-mer 4:50
PEBBLE & THE PENGUIN (G) DOLBY
ven-sam-dim-mar-mer 1:00-3:30
WHILE YOU WERE SLEEPING (G) DOLBY
Tous les soirs 7:45-10:00 ven-sam-dim-mar-mer 1:00-3:15-5:30

PALACE

698 St-Catherine O. 866-6991
DUMB & DUMBER (G) DOLBY Tous les soirs 4:10-9:40
DISCLOSURE (H) DOLBY Tous les soirs 1:40-7:05
LEGIONS OF THE GODS (G) DOLBY 2:00-4:35-7:10-9:45
MURDER IN THE FIRST (H) DOLBY 4:15-9:35
BOYS ON THE BEACH (H) DOLBY Tous les soirs 1:45-7:15
HOMER LEARNING (H) DOLBY Tous les soirs 4:00-9:30

Matinées "La Baie" LA PRINCESSE DES CYGNES SAMEDI et DIMANCHE

VERSION FRANÇAISE et ANGLAISE (Consultez le guide pour les horaires et horaires)

LA CRITIQUE ET LE PUBLIC L'ONT CONFIRMÉ
#1 AU BOX-OFFICE FRANÇAIS

"Rires assurés"

-Odile Tremblay, LE DEVOIR

"Il y a longtemps qu'une comédie française
ne m'a fait autant rire"

-Louise Blanchard, LE JOURNAL DE MONTRÉAL

"...Une comédie jolissime... Un film fort
et unique... Une fable sexuelle et
sentimentale à la fois drôle et ingénieuse..."

-Georges Privet, VOIR

"Un beau cadeau. Brillant,
sensible et drôle"

-Francine Grimaldi, RADIO CANADA

"Un film qui rend heureux...
Le film-tonique de la saison"

-Marc-André Lussier, CIBL

"Une comédie savoureuse et d'un
charme irrésistible, un film tout public
qui enchantera les machos..."

-Francine Laurendeau, LE DEVOIR

"...Vraiment charmant... Un film délicieux..."

-René Homier Roy, V.S.D. RADIO CANADA



Gazon Maudit

UNE COMÉDIE DE JOSIANE BALASKO

avec la participation de TICKET HOLGADO

CITE EMI CFP

PARISIEN 866-3856 480 St-Catherine O. VERSAILLES 353-7880 7077 boul. Newman CAR ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman VERS. FRANÇAISE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS

CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier STE-ADELE 229-7655 519 Boul. Taschereau CENTRE EATON 885-5730 705 St-Catherine O.

MICHEL LEEB

CE SOIR
DEMAIN
20h00

APRÈS 3 MOIS
AU CASINO DE PARIS
ENFIN À
MONTREAL!



SUPPLÉMENTAIRE DIMANCHE

présenté par
RAINBOW CONCERTS et
en accord avec
Théâtre St-Denis 1
1594 rue St-Denis
Renseignements: 849-4211
Achats téléphoniques: 790-1111
Théâtre St-Denis 12h à 21h (hors de service)

"EXTRAORDINAIRE"

-JIM MARSH, THE NEW YORK TIMES

"FANTASTIQUE
Un film magnifique et
sérieux. Aussi enrichissant
et passionné
que *The Remains of the Day*
ou *Howard's End*."

-GARY SISKEL, SISKEL & EBERT

"SOMPTUEUX
Un très beau
spectacle!"

-DAVID ANSKN, NEWSWEEK

"FABULEUX
Une production
saissante. Réalisée
avec beaucoup d'humour
et d'énergie."

-PIA LINDSTROM, WNBC-TV

"FASCINANT
Les détails sont
surprenants dans leur
abondance décadente."

-OWEN GLEIBERMAN, ENTERTAINMENT WEEKLY



NICK NOLTE GRETA SCACCHI

A MERCHANT TONY PRODUCTION

Jefferson à Paris
VERSION FRANÇAISE

TOLCHSTONE PICTURES et MERCHANT TONY PRODUCTIONS présentent JAMES HONNICK NICK NOLTE GRETA SCACCHI "JEFFERSON A PARIS"
JEAN-PIERRE LÉONARD SIMON CALLON RUTH GILLMAN JAMES EARL JONES MICHAEL LONDALE NANCY MARCHEL THANDIE NEWTON GYNETH PATTON
CHARLOTTE DE LUNCKHEIM LAMBERT WILSON JERRY BEAVIS JOHN BRIGATTI GUY CLAUDE FRANÇOIS
ANDREW MARCUS SABEL LORENTE PIERRE L'HOMME HILBERT BALSAN DONALD ROSENFELD PILL BRULEY
"KATHY PRINCE JARVALA" "ESMAIL MERCHANT" "JAMES HONNICK"
LES FILMS DE MONTMAGNY

PARISIEN 866-3856 480 St-Catherine O.	CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier	VERSAILLES 353-7880 Place Versailles	LOEWS 861-7437 954 St-Catherine O.
--	--	---	---------------------------------------

FAMOUS PLAYERS

LES CINÉMAS

FAMOUS PLAYERS

LES CINÉMAS

FAMOUS PLAYERS

LES CINÉMAS

FAMOUS PLAYERS

LES CINÉMAS

FAMOUS PLAYERS

SPECTACLES

Salles de répertoire

FRONT PAGE (THE)
Conservatoire d'art cinématographique: 19 h.

IMAX - IMAGINE (3D) et A VOL D'OISEAU
Vieux-Port de Montréal: 10 h 15, 13 h 15, 15 h 15, 20 h 45.

IMAX - IMAGINE (3D) et ON THE WING
Vieux-Port de Montréal: 11 h 45.

IMAX - PLANÈTE BLEUE et VIVRE AU SOMMET
Vieux-Port de Montréal: 14 h 45, 16 h 45.

IMAX - VIVRE ET SOMMET et IMAGINE (3D) et L'ODYSSÉE
Vieux-Port de Montréal: 22 h 15.

ONE OF MY OLDEST FRIENDS
Goethe-Institut: 18 h 30.

RÉTROSPECTIVE ATOM EGOYAN
Cinéma Parallèle: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

VUES D'AFRIQUE
Cinéma ONF: 13 h, 15 h, 19 h.

WOMAN UNDER THE INFLUENCE (A)
Conservatoire d'art cinématographique: 21 h.

Danse

ESPACE TANGENTE (840 e., Cherrier)
Zab Maboungou. Série Ascendances: 20 h 30.

AGORA DE LA DANSE (840 e., Cherrier)
Maeiström, création interdisciplinaire de

Marc Boucher. Avec Chantal Lamirande, Diane Leduc, Luciana Xavier Pintoe et Marie-Martin Tremblay: 20 h.

COLLEGE DE MAISONNEUVE (3800 e., Sherbrooke)
Vent d'Espoir, d'Elke Glackmeyer. Présentation de Pas de chat: 20 h.

Musique

UNIVERSITÉ MCGILL (Pollack Hall)
Martin Dubé, pianiste: 20 h.

Théâtre

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h 30, 21 h.

PLACE DES ARTS (Cinquième Salle)
One Flew Over the Cuckoo's Nest, de Dale Wasserman: 20 h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antoine Maillet. Mise en scène de Guillermo de Andrea. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h, 21 h; dim., 15 h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave des Pins)
Poor Super Man, de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville: 20 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Germain)
César et Draca, d'Isabelle Doré. Mise en scène

de d'Isabelle Villeneuve. Du merc. au sam., 20 h; dim., 15 h.

NCT (Salle Fred-Barry, 4353 e., Ste-Catherine)
Pour l'amour de Marie Salot, texte de Régine Desforges, adapté par Lucie Tremblay, Marie Lalonde et Diane Oulmet. Du merc. au sam., 20 h 30; sam., 16 h.

NCT (Salle Denise-Pelletier)
Jole, de Pol Pelletier. Mise en scène de Giséle Salin et Pol Pelletier: 20 h.

THÉÂTRE LA LICORNE (4559, Papi-neau)
Jeu de patience, de Abia Frhoud. Mise en scène de Daniel Simard. Du mar. au sam., 20 h; dim., 15 h.

USINE C (1345, Ave. Lalonde)
La Forêt, de Gilles Maheu. Présentation de Carbone 14: 20 h 30.

CONSERVATOIRE (Studio-théâtre Jean-Valcourt, 100, e., Notre-Dame)
Atelier de mise en scène an 6: Les Approches du soir, de Michel Siffert. L'Endroit marqué d'une croix, de François Blain, et Zoo Story, de Carol Jones. Ven., sam. et lun., 20 h.

ESPACE GO (4890, St-Laurent)
Le Triomphe de l'amour, de Marivaux. Mise en scène de Claude Poissant: 20 h.

ESPACE LIBRE (1945, Fullum)
La Société de Chasse, de Thomas Bernhard. Texte français de Claude Porcell. Du merc. au sam., 20 h; dim., 16 h.

ESPACE LA VIEILLE (526-6583)
Le Petit Cirque de Barbarie, de Claude Palement. Présentation de la Compagnie de Théâtre Harpagon: 20 h.

THE DOME THEATRE (3990 e., Notre-Dame)
Finishing Touches, de Jean Kerr. Mise en scène de Bertrand A. Henry: 20 h.

MAISON THÉÂTRE (255 e., Ontario)
Les Mercenaires, de Pierre-Yves Bernard. Mise en scène de Luce Pelletier. Sam., 20 h. (15 ans et plus)

Pour Enfants

THÉÂTRE DE L'ESQUISSE (1650 e., Marie-Anne)
La musique du tamarin, de SYM Beileau. Sam. et dim., 15 h.

Variétés

PLACE DES ARTS Cinquième Salle)
Danielle Oddera: 20 h.

SALLE PIERRE-MERCURE (300 e., boul. de Maisonneuve)
Broadway-Montréal. Avec Robert Marlen, Stéphanie Martin, Brigitte Marchand: 20 h.

THÉÂTRE ST-DENIS 1
Michel Leeb: 20 h.

THÉÂTRE ST-DENIS 11
Marie-Lise Pilote: 20 h.

THÉÂTRE DU FORUM
Claudine Mercier: 20 h.

CLUB SODA (5240, Ave. du Parc)
Celine de Band: hommage à Offenbach: 20 h.

LES DEUX PIÉROTTES (104 e., St-Paul)
Groupe de Daniel Blouin et Eric Gilbert: 20 h.

LE PIERROT (114 e., St-Paul)
Gilbert Lauzon et Jules Lavoie: 20 h.

LE BISTRO D'AUTREFOIS (1229, St-Hubert)
Pierrot Fournier: 22 h.

OBORO (4001, Berri, Suite 301)
Chœur Maha: 20 h.

LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis)
Billy Craig et le Contre Band: 22 h 30.

QUAI DES BRUMES (4481, St-Denis)
Don Juarez: 22 h.

L'AIR DU TEMPS (191 e., St-Paul)
Merlin Factor: 21 h.

LA BOÎTE À MARIUS (5885, Papi-neau)
Mario Fredette et Jean Maurice: 21 h.

LES RETROUVAILLES (1709, St-Denis)
Golem: des 21 h.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN (5170, Chemine Côte Ste-Catherine)
Jeanne, de Vincent de Tourdennet et Peter Sipos: 20 h.

LE P'TIT BAR (3451, St-Denis)
Marc Edgar: 21 h.

PORTÉ DISPARU (957 e., Mont-Royal)
Marc Hamilton: 20 h.

AMALGAME (3735, Wellington, Verdun)
Joe Beef, de David Fennario. Mise en scène de Ginette Rochon: 20 h.

MICRO-BAR (321, Place Jacques-Cartier)
André Levasseur: 21 h.

BIDDLE'S (2060, Aylmer)
Nelson Symonds et N. Guilbault: de 18 h à 22 h; Charlie Biddle: de 22 h à 2 h.

LE PUB (75, de Normandie, Repentigny)
Honey Makers. Ven. et sam., 21 h.

O'BLUES (7567, Taschereau, Brossard)
Natt Blues Band et Nathalie Gauthier: des 21 h.

L'OSMOSE (Verchères)
Jean-Pierre: 21 h.

LE VIEUX PALAIS (255, St-Étienne, l'Assomption)
Nancy Dumais: 21 h.

Le premier enfant de Claudia Cardinale fut reconnu comme son frère

Agence France-Presse
ROME

■ L'actrice italienne Claudia Cardinale a confessé dans une autobiographie qu'elle avait fait reconnaître son premier fils comme son frère.

Dans cette autobiographie qui doit sortir en Italie le 2 mai, Claudia Cardinale, 57 ans, raconte qu'un homme « violent et équivoque » l'avait violée dans sa jeunesse à Tunis, et qu'elle avait poursuivi durant un an une relation avec lui, dont était né son premier fils, qu'elle avait fait reconnaître officiellement comme son frère.

Dans ce livre intitulé *Io Claudia, tu Claudia, il romanzo di una vita (Moi, Claudia, toi Claudia, le roman d'une vie)*, l'actrice raconte sa jeunesse au sein d'une famille sicilienne qui vivait en Tunisie, et sa difficulté d'être à la fois mère et actrice.

LE FILM no. 1 AU CANADA!

"L'UN DES MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE!"

- Gene Siskel, SISKEL & EBERT

"Deux fois bravo avec enthousiasme!"

- SISKEL & EBERT

"REMARQUABLE!"

- Gary Arnold, WASHINGTON TIMES

"EXCITANT!"

- David Elliott, SAN DIEGO UNION-TRIBUNE

Visitez le site de ROB ROY sur Internet au:
<http://www.mgmua.com/robroy>
Surveillez l'arrivée de ROB ROY sur CD Rom

Rob Roy

Liam NEESON Jessica LANGE

PARISIEN 866-3856 480 St-Catherine O. ★ **CAR. ANGRIGNON** 366-2463 7077 boul. Newman ★ **VERSAILLES** 352-7880 1600 Le Corbusier ★ **CENTRE LAVAL** 688-7776 1600 Le Corbusier ★ **CARREFOUR** 565-0366 9610 rue St-Denis ★ **CREMAZIE** 849-FILM 9610 rue St-Denis ★

LONGUEUIL 849-FILM 1025 St-Laurent O. ★ **JOLIETTE** 756-4377 7566 Joliette ★ **PLAZA REPENTIGNY** 657-6452 1750 Ave. Jean-Jacques ★ **ST-BASILE** 441-7952 267 boul. Laurier ★ **TERREBONNE** 471-6644 1071 Chemin du Collège ★ **ST-THERÈSE** 979-4444 1071 Chemin du Collège ★

DRUMMONDVILLE 476-2966 240 St-Jean Baptiste ★ **CHATEAUGUAY** 651-2463 240 St-Jean Baptiste ★ **REXST-JEROME** 438-0133 827 St-Georges ★ **ST-HYACINTHE** 773-9492 Le Parc ★ **ST-JEAN** 347-2037 1071 Chemin du Collège ★ **ST-ROCH** 347-2037 1071 Chemin du Collège ★

SHAWINIGAN 539-6700 1000 St-Jacques ★

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

LOEWS 861-7437 954 St-Catherine O. ★ **GREENFIELD PARK** 671-6129 519 Boul. Taschereau ★ **FAMOUS PLAYERS** 697-8095 185 Boul. Hymus ★ **CENTRE LAVAL** 688-7776 1600 Le Corbusier ★ **CAR. ANGRIGNON** 366-2463 7077 boul. Newman ★ **DORVAL** 631-8596 260 Ave. Dorval ★

LACORDAIRE 327-3000 3453 boul. Des Droits ★ **DECARIE** 849-FILM 185 Boul. Hymus ★ **CHATEAUGUAY** 651-2463 240 St-Jean Baptiste ★ **ST-ADELE** 229-7655 1000 Le Corbusier ★

CHUCK NORRIS

L'UN EST DUR
L'AUTRE
EST MALIN.

CHIEN D'ÉLITE

V.F. "TOP DOG"

LIVE ENTERTAINMENT PRÉSENTE
UNE PRODUCTION TANGLEWOOD ENTERTAINMENT GROUP
EN FILM DE AARON NORRIS CHUCK NORRIS "CHIEN D'ÉLITE"
RÉALISÉ PAR JODI FERNANDES AVEC PETER SCHINK
Avec HUMPHREY MANN AARON NORRIS ET TIM GRAYSON
Avec RON SWANSON AVEC TOM STEINMETZ ET SETH WILLENSON
Avec ANDY HOWARD AVEC AARON NORRIS

© 1995 TANGLEWOOD ENTERTAINMENT GROUP. Tous droits réservés.

LIVE CFP DISTRIBUTION ★ **DOLBY STEREO**

CENTRE EATON 985-5730 705 St-Catherine O. ★ **CAR. ANGRIGNON** 366-2463 7077 boul. Newman ★ **VERSAILLES** 352-7880 1600 Le Corbusier ★ **CENTRE LAVAL** 688-7776 1600 Le Corbusier ★ **CARREFOUR** 565-0366 9610 rue St-Denis ★ **LACORDAIRE** 327-3000 3453 boul. Des Droits ★

ST-THERÈSE 979-4444 1071 Chemin du Collège ★ **TERREBONNE** 471-6644 1071 Chemin du Collège ★ **PLAZA REPENTIGNY** 657-6452 1750 Ave. Jean-Jacques ★ **ST-BASILE** 441-7952 267 boul. Laurier ★ **DRUMMONDVILLE** 476-2966 240 St-Jean Baptiste ★ **VALLEYFIELD** 371-1003 1000 Le Corbusier ★ **ST-JEROME** 438-0133 827 St-Georges ★ **ST-HYACINTHE** 773-9492 Le Parc ★ **ST-JEAN** 347-2037 1071 Chemin du Collège ★

SHAWINIGAN 539-6700 1000 St-Jacques ★ **ST-ROCH** 347-2037 1071 Chemin du Collège ★ **Cine-Parc ST-EUSTACHE** 539-6700 1000 St-Jacques ★ **Cine-Parc ST-HILAIRE** 539-6700 1000 St-Jacques ★ **Cine-Parc ORFORD** 539-6700 1000 St-Jacques ★

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

CENTRE EATON 985-5730 705 St-Catherine O. ★ **CAR. ANGRIGNON** 366-2463 7077 boul. Newman ★ **FAMOUS PLAYERS** 697-8095 185 Boul. Hymus ★ **CENTRE LAVAL** 688-7776 1600 Le Corbusier ★ **GREENFIELD PARK** 671-6129 519 Boul. Taschereau ★ **COTE-DES-NEIGES** 849-FILM 9610 rue St-Denis ★

LE MIRAGE 324-CINE 9480 boul. Lacordaire ★ **ST-ADELE** 229-7655 1000 Le Corbusier ★

POUR LES HORAIRES CONSULTEZ LES GUIDES FAMOUS PLAYERS et CINEPLEX ODEON

«Un très beau moment de pur cinéma, jeune et inventif.»

■ GRAND ÉCRAN

Magistralement tourné par Valeri Todorovski. Une étoile nouvelle monte au ciel du cinéma moscovite.

■ LE FIGARO

«Une oeuvre profondément érotique. C'est beau, inattendu, parfaitement noir.»

■ LE NOUVEL OBSERVATEUR

Merveilleuse Katia... un des plus émouvants portraits de femme.

■ ELLE

«Valeri Todorovski sait capter les petits gestes et les grandes passions.»

■ LE CANARD ENCHAÎNÉ

«Le personnage de Katia est interprété avec grâce et pudeur par Ingeborga Dapkounaite.»

■ STUDIO

Katia ISMAÏLOVA

Un film de VALERI TODOROVSKI avec INGEBORGA DAPKOUNAITE ALICE FREINDLIKH VLADIMIR MACHKOV

QUINZAINE DES RÉALISATEURS CANNES 94

DISTRIBUTION FRANCE FILM ★ **PARISIEN** 866-3856 480 St-Catherine O. ★

Quand une jeune fille innocente devient une femme diabolique.



"VOICI LE PREMIER GRAND SUCCÈS DE L'ÉTÉ!"

- Janet Maslin, NEW YORK TIMES

"UN RÉEL SUCCÈS! À classer sans hésiter parmi les PRETTY WOMAN et SLEEPLESS IN SEATTLE."

- Pat Collins, WWOR TV

"MAGIQUE! MERVEILLEUX!"

- Bill Doherty, ABC RADIO NETWORK

"UN DÉLICE. Sandra Bullock est délirante et exquise."

- Louis B. Hobson, CALGARY SUN

"PLEIN D'ESPRIT. La présence séduisante de Bullock garantit que WHILE YOU WERE SLEEPING remportera un grand succès au box-office."

- Christopher Harris, GLOBE & MAIL

SANDRA BULLOCK BILL PULLMAN

While You Were Sleeping

Un coup de foudre... au deuxième coup d'oeil.



©HOLLYWOOD PICTURES COMPANY

CENTRE EATON 985-5730 705 St-Catherine O. ★ **CAR. ANGRIGNON** 366-2463 7077 boul. Newman ★ **FAMOUS PLAYERS** 697-8095 185 Boul. Hymus ★ **CENTRE LAVAL** 688-7776 1600 Le Corbusier ★ **GREENFIELD PARK** 671-6129 519 Boul. Taschereau ★ **COTE-DES-NEIGES** 849-FILM 9610 rue St-Denis ★

LE MIRAGE 324-CINE 9480 boul. Lacordaire ★ **ST-ADELE** 229-7655 1000 Le Corbusier ★

Viendra-t-elle, viendra-t-elle pas?

Hafsa Zinaï Koudil aurait accepté de présenter une nouvelle demande de visa

SUZANNE COLPRON

■ Le suspense s'est poursuivi, hier, quant à la venue à Montréal de la cinéaste algérienne Hafsa Zinaï Koudil.

Selon Françoise Wera, directrice de la programmation du Festival Vues d'Afrique, Mme Koudil aurait accepté de revenir sur sa décision et de présenter une nouvelle demande de visa dans l'espoir d'obtenir le droit de venir présenter son film *Le démon au féminin*, à Montréal.

« Elle attend un appel de l'ambassade du Canada à Paris », a-t-elle précisé, au téléphone. « J'ai confiance que les choses vont s'arranger. »

Invitée du Festival Vues d'Afrique, Mme Koudil s'est vu refuser un visa par l'ambassade du Canada à Paris. Selon le ministre fédéral Sergio Marchi, Mme Koudil aurait dit qu'elle pourrait profiter de sa présence.

à Montréal pour demander le statut de réfugié.

Toute cette affaire a soulevé un tollé chez les artistes, les écrivains et les défenseurs des droits de l'homme qui ont uni leurs voix pour dénoncer l'attitude du gouvernement canadien.

Hier, la présidente du Conseil du statut de la femme, Marie Lavigne, a fait savoir qu'elle écrirait au ministre des Affaires internationales, Bernard Landry, pour qu'il intervienne auprès de son homologue fédéral en faveur de la cinéaste algérienne.

De plus, plusieurs personnalités féminines ont demandé au gouvernement de revenir sur sa décision.

Sonia Benezra, animatrice, Denise Bombardier, écrivaine et journaliste, Gretta Chambers, journaliste et chancelière de l'université McGill, Solange Chaput-Rolland, écrivaine, Lisa

Frulla, députée, Lisette Lapointe, conseillère et femme du premier ministre Jacques Parizeau, Nicole Pageau-Goyette, présidente de la Chambre de commerce du Québec, Madeleine Poulin, journaliste, et Céline Saint-Pierre, vice-doyenne à l'UQAM, signent le communiqué envoyé aux médias.

« À nos yeux, écrivent-elles, notre pays devrait être le lieu privilégié où puissent venir s'exprimer ceux qui dans le monde, souvent au péril de leur vie, défendent la liberté et la dignité humaine. »

Quoi qu'il advienne, le film de Mme Koudil sera présenté au festival lundi et mardi. *Le démon au féminin* dénonce l'intolérance manifestée par les intégristes. Il raconte l'histoire vécue d'une Algérienne qui est battue parce qu'elle refuse de porter le hijab. Ce film a gagné le prix du public au Festival international du film d'Amiens.

Ad Lib sera remplacée par une nouvelle émission de variétés

SUZANNE COLPRON

■ C'est confirmé: *Ad Lib* quitte l'antenne.

Après neuf ans, le talk-show le plus populaire de la télévision, avec une moyenne de 700 000 spectateurs, cède la place à une nouvelle émission de variétés. Jean-Pierre Coallier tire sa révérence. Gregory Charles prend sa place.

« J'avais l'impression d'être en sursis depuis deux ou trois ans », a confié hier Jean-Pierre Coallier, au téléphone. « Neuf ans, à la télé, c'est du harcèlement. Dix ans, ce serait de la vanité. »

Ad Lib est, de toutes les émissions de variétés jamais diffusées au Québec, celle qui a eu la plus longue carrière à la télévision. Elle a attiré jusqu'à un million de téléspectateurs par soir.

La décision de la retirer de l'horaire a été prise il y a quelques semaines par la direction de TVA avec l'accord de l'animateur-vendeur. Elle mijotait, toutefois, depuis le début de la saison. M. Coallier a su, dès septembre, que c'était sa dernière année.

« Ça me fait un peu de peine, a-t-il avoué. On ne peut pas passer dix ans avec une équipe comme celle d'*Ad Lib* sans éprouver de la tristesse à l'idée de partir. »

La dernière émission sera diffusée le 22 juin, dans un peu moins de deux mois. M. Coallier, âgé de 57 ans, n'a pas d'autres projets de télévision. Il compte présenter une nouvelle demande au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), pour créer une station de radio de musique classique au Québec. Il a essuyé deux refus par le passé.

Charles est au poste

De son côté, Gregory Charles a déjà commencé à travailler au concept de son futur talk-show qui prendra l'antenne en septembre 1995. Il était au poste, hier, dans les studios de Télé-Métropole, à Montréal.



Gregory Charles



Jean-Pierre Coallier

« Je pense avoir été génétiquement créé pour faire ce genre de show, a-t-il dit. Je n'ai pas encore fait mes preuves, il faut que je les fasse. Mais j'ai les qualités d'un bon animateur, je suis curieux, je me passionne pour la musique, la danse, les variétés et j'admire les gens qui font ce métier. »

Gregory Charles conservera l'an prochain l'émission *Que le meilleur gagne!*, qu'il anime tous les jours de la semaine à Radio-Canada. Mais il délaissera plusieurs de ses autres activités pour mieux se consacrer à sa nouvelle émission quotidienne.

« Depuis des années, je travaille sept jours sur sept. J'ai plusieurs activités disparates, j'anime des galas, des soirées... Je vais devoir faire des choix. »

Il faut dire que l'émission-jeunesse qu'il animait depuis cinq ans à Radio-Canada, *Les Débrouillards*, ne reviendra pas l'an prochain. De plus, son rôle dans le téléroman de Sylvie Payette, *Chambres en ville*, sera réduit à

quelques apparitions en 1995-1996. « Je perds deux émissions et j'en gagne une, c'est pas pire! », a-t-il lancé.

Le jeune animateur de 27 ans, diplômé en droit, compte exploiter ses talents de comédien, de musicien, de chanteur et d'animateur dans son talk-show qui cherchera à se distinguer de celui de Coallier.

La formule de la nouvelle émission n'est pas encore définitive. Selon André Provencher, vice-président à la programmation de TVA, « elle restera dans la même catégorie d'émissions qu'*Ad Lib*, mais il y aura quelque chose de nouveau... »

Au cours des derniers mois, plusieurs personnalités du monde de la télévision ont été approchées pour prendre la relève de M. Coallier, dont Sonia Benezra, a dit M. Provencher. Gregory Charles a eu la confirmation qu'il avait le poste il y a quelques semaines. Le secret est resté bien gardé...

Radio Ville-Marie entrera en ondes le premier mai sur la fréquence 91,3

■ Événement important dans le monde de la radio au Québec, la nouvelle station religieuse, Radio Ville-Marie, qui a obtenu une licence du CRTC l'an dernier, entrera officiellement en ondes le premier mai sur la fréquence de 91,3 de la bande FM. Grâce à sa puissance de 36 200 watts, elle pourra atteindre près de trois millions et demi d'auditeurs.

Toutefois l'arrivée de Radio Ville-Marie sur le marché a irrité les autres stations communautaires de Montréal. Il y a notamment parmi les opposants, la radio étudiante de l'Université McGill, ainsi que CIBL, la radio communautaire de l'Est. Celles-ci reprochaient au CRTC de ne pas avoir tenu d'audiences publiques contrairement à l'habitude, mais en fait l'organisme de réglementation n'y est pas obligé.

Lors d'une conférence de presse donnée hier, M. Claude

Gousse, le directeur, a précisé que Radio Ville-Marie, une station de radio catholique mais aussi ouverte sur les grands courants spirituels modernes, serait l'une des plus importantes radios religieuses au monde après Radio-Vatican. Dès le premier mai, huit heures de programmation seront répétées à l'intérieur d'une diffusion de jour et de nuit.

Dès 6h, l'abbé Paul Lapierre, prédicateur, étoffera la musique religieuse de réflexions et de commentaires. Ensuite, de 9h à midi, les propos du père Jean Larchevêque, professeur au collège Brébeuf seront accompagnés de chants grégoriens et de negro spirituels. Stéphane Hébert fera la lecture des nouvelles religieuses aux heures de pointe.

Un ancien animateur de ligne ouverte de CKVL, Gilbert Charon, animera une ligne ouverte sur « la joie » en début d'après-

midi. Une autre ligne ouverte en soirée sera agrémentée de concerts spirituels. En outre, les meilleures séquences des émissions seront reprises la nuit.

Le directeur de la programmation de Radio Ville-Marie, nul autre que l'ancien directeur des émissions religieuses à Radio-Canada, René Barbin, a évoqué l'existence des radios religieuses dans le monde, notamment en France. C'est d'ailleurs après avoir écouté Radio Notre-Dame de Paris que Claude Gousse a entrepris de nouer des rapports avec Mgr Guy Poisson, Raphaël Pirro et René Barbin en vue de mettre sur pied cette radio.

Le service

InfoBref Bell

Le téléphone le plus lu...
Le quotidien le plus écouté!

875-Bell

Consulter le service InfoBref^{MC} Bell, c'est lire en écoutant!



La Presse

FAIRE UN DON À L'ARMÉE DU SALUT... QU'EST-CE QUE ÇA DONNE ?

De quoi manger, s'habiller, se loger
De l'espoir, de l'amour, de l'amitié
Du soutien moral, de la compréhension
De l'écoute, de la protection
Du secours et des bons soins
À ceux qui en ont vraiment besoin

Campagne de souscription annuelle

Je joins à ce bulletin un montant de : _____ \$

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____

AIDEZ-NOUS À AIDER LES AUTRES



Faites parvenir votre don à :

Armée du Salut
2050, rue Stanley, bureau 400
Montréal (Québec) H3A 3G3

LE FILM LE PLUS ACCLAMÉ CETTE ANNÉE !

“SUPERBE ! ...ACTEURS EXCELLENTS... PROVOCANT, INCISIF ET PERÇUTANT... LE PORTRAIT SAISSANT, HYPERRÉALISTE DU MILIEU DE LA POLICE ET DES CRIMINELS”.

- Louise Blanchard, LE JOURNAL DE MONTRÉAL

“UNE FABLE ULTRA-MODERNE, ULTRA-URBAINE ET DE LA PLUS HAUTE VIOLENCE”.

- Orla Tremblay, LE DEVOIR

“SAISSANT... EFFICACE... UN VÉRITABLE CHEF-D'ŒUVRE”.

- Kenneth Turan, LOS ANGELES TIMES

“UNE INTENSITÉ SAISSANTE, UNE INTERPRÉTATION EXPLOSIVE QUE VOUS NE SEREZ PAS PRES D'OUBLIER”.

- Anne Brodie, BATTEN BROADCASTING

“UN THRILLER ÉLEGANT... SOPHISTIQUE... DAVID CARUSO... A ENFIN SON MOMENT DE GLOIRE”.

- Janet Maslin, THE NEW YORK TIMES

david caruso samuel l. jackson
et nicolas cage

LE BAISER DE LA MORT

version française de KISS OF DEATH

TWENTIETH CENTURY FOX présente le film de BARBET SCHROEDER. DAVID CARUSO “LE BAISER DE LA MORT” KATHRYN ERBE HELEN HUNT SAMUEL L. JACKSON MICHAEL RAPAPORT VANH RHAMES STANLEY TUCCI et NICOLAS CAGE Musique de TREVOR JONES Co-producteur RICHARD PRICE Producteur délégué JACK BARAN Scénario de RICHARD PRICE Produit par BARBET SCHROEDER et SUSAN HOFFMAN Réalisé par BARBET SCHROEDER

13 ANS +

BERRI	849-FILM	LANGELIER	255-5551	PLACE LASALLE	12-849-FILM	CARREFOUR LAVAL	849-FILM
CHATELAIN ENCORE	849-2421	BOUCHERVILLE	449-4444	TERREBONNE	471-4444	STE-THERÈSE	979-4444
JOLIE	756-4377	TROIS-RIVIÈRES	379-3777	SHERBROOKE	893-4011	ST-JEROME	436-5444
ALEXIS-NIHON	849-4444	LACORDAIRE	7-227-2222	PLACE LASALLE	12-849-FILM	GALERIES LAVAL	849-FILM
COTE-DES-NEIGES	849-FILM	POINTE-CLAIRE	849-FILM	VERSAILLES	933-7777	DORVAL	831-4444

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

DES PRODUCTEURS DE TOP GUN ET LE FLIC DE BEVERLY HILLS

WILL SMITH

MARTIN LAWRENCE

MAUVAIS GARÇONS

VERSION FRANÇAISE DE BAD BOYS

BERRI	849-FILM	LANGELIER	255-5551	PLACE LASALLE	12-849-FILM	GALERIES LAVAL	849-FILM
CHATELAIN ENCORE	849-2421	BOUCHERVILLE	449-4444	TERREBONNE	471-4444	STE-THERÈSE	979-4444
MAISON DU CINÉMA	849-FILM	TROIS-RIVIÈRES	379-3777	ST-HYACINTHE	739-4444	ST-JEROME	436-5444
SHAWINIGAN	849-FILM	ST-BASILE	341-7888	GRANBY	779-4444	JOLIE	756-4377
VALLEYFIELD	371-7777	LACORDAIRE	7-227-2222	PLACE LASALLE	12-849-FILM	GALERIES LAVAL	849-FILM
LE FAUBOURG	849-FILM	VERSAILLES	933-7777	PLACE LASALLE	12-849-FILM	LACORDAIRE	7-227-2222
BROSSARD	849-FILM	POINTE-CLAIRE	849-FILM	COTE-DES-NEIGES	849-FILM	CARREFOUR LAVAL	849-FILM
CARREFOUR LAVAL	849-FILM	CHATELAIN ENCORE	849-2421	BOUCHERVILLE	449-4444	TERREBONNE	471-4444

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

JAMES LE GROS DYLAN McDERMOTT NANCY TRAVIS ET JAMES BELUSHI

QUENTIN TARANTINO

C'EST UN TOUR DE DESTINY

Une Aventure Romantique À L'Échelle Cosmique.

Photo © Main Stage/Photo Unit Images, Chicago 1995

version française de DESTINY TURNS ON THE RADIO

RYSEY ENTERTAINMENT présente "C'EST UN TOUR DE DESTINY" JAMES LE GROS DYLAN McDERMOTT QUENTIN TARANTINO NANCY TRAVIS ET JAMES BELUSHI TRACEY WALTER AVEC ALLEN GARFIELD DANS LE RÔLE DE "VINNE VOYVO" MUSIQUE ANITA CAMARATA DÉCORS JEAN-PHILIPPE CARP MONTAGE RAUL DAVALOS PHOTOGRAPHIE JAMES L. CARTER CO-PRODUCTEURS ROBERT RAMSEY ET MATTHEW STONE ÉCRIT PAR ROBERT RAMSEY ET MATTHEW STONE CO-PRODUCTEURS RAQUEL CARRERAS PRODUCTEURS DÉLÉGUÉS KEITH STAPLES ET PETER MARTIN NELSON PRODUIT PAR GLORIA ZIMMERMAN RÉALISÉ PAR JACK BARAN

Production Cinématographique et Conception Artistique © 1995 Rysey Entertainment Tous Droits Réservés

BERRI	849-FILM	LANGELIER	255-5551	PLACE LASALLE	12-849-FILM	GALERIES LAVAL	849-FILM
CHATELAIN ENCORE	849-2421	BOUCHERVILLE	449-4444	TERREBONNE	471-4444	STE-THERÈSE	979-4444
JOLIE	756-4377	TROIS-RIVIÈRES	379-3777	SHERBROOKE	893-4011	ST-JEROME	436-5444
ALEXIS-NIHON	849-4444	LACORDAIRE	7-227-2222	PLACE LASALLE	12-849-FILM	GALERIES LAVAL	849-FILM
COTE-DES-NEIGES	849-FILM	POINTE-CLAIRE	849-FILM	VERSAILLES	933-7777	DORVAL	831-4444

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

ANNA GALIENA MASSIMO GHINI KIM ROSSI STUART

dans un film de ALESSANDRO D'ALATRI

SENZA PELLE

(SANS LA PEAU)

Version originale à avec sous-titres français

avec le court métrage "TAXI"

DUSTIN HOFFMAN RENE RUSSO MORGAN FREEMAN

L'ÉPIDÉMIE

version française de OUTRAGE

À l'affiche au cinéma BERRI, PLACE LASALLE, LANGELIER, LAVAL, 2000, CHATELAIN ENCORE, TERREBONNE, LONGUEUIL, Maison Du Cinéma SHERBROOKE, STE-THERÈSE, COMEX LONGUEUIL, REX ST-JEROME, et aux ciné-parcs ST-HILAIRE et ST-EUSTACHE (ce film au ciné-parc) source: à l'affiche en v. originale

THIERRY LHERMITTE

UN INDIEN DANS LA VILLE

avec la participation de MIOU-MIOU une comédie de HERVE PALUD

CENTRE-VILLE 849-FILM OMEGA 841-7777

VILLAGE OF THE DAMNED

version originale anglaise

UN FILM DE JOHN CARPENTER

ALEXIS-NIHON CENTRE-VILLE 849-FILM PLACE LASALLE 12-849-FILM LACORDAIRE 7-227-2222 COTE-DES-NEIGES 849-FILM POINTE-CLAIRE 849-FILM GALERIES LAVAL 849-FILM

LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRE CINEPLEX ODEON ET FAMOUS PLAYERS



L'EXPRESS INTERNATIONAL

CONSEIL DE L'EUROPE

Retrait turc

■ La délégation turque au Conseil de l'Europe a décidé de rompre « toutes ses relations » avec l'Assemblée parlementaire de l'organisation et de s'opposer à l'envoi d'une délégation européenne dans le sud-est de la Turquie, en proie au conflit kurde, a-t-elle annoncé hier à Strasbourg. S'insurgeant contre l'ultimatum de mercredi sommant la Turquie de se conformer d'ici deux mois aux normes du Conseil de l'Europe en matière de démocratie et de droits de l'homme, M. Kemal Mimaroglu (Parti de la juste voie, PJV - droite) a précisé que la décision de se retirer de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe avait été prise à l'unanimité des 12 parlementaires turs délégués à Strasbourg. Ces parlementaires « ne reviendront dans l'hémicycle du Conseil de l'Europe que lorsque le Comité des ministres (organe exécutif de l'organisation) prendra une décision respectueuse de la Turquie et de sa structure étatique », a indiqué M. Coskun Kirca (PJV).

d'après AFP

CHINE

Dirigeants destitués

■ La destitution des principaux dirigeants de Pékin, dont le puissant secrétaire du parti communiste Chen Xitong, a été décidée au plus haut niveau, a-t-on appris hier de sources chinoises bien informées. La majorité des membres permanents du bureau politique, l'organe suprême du parti, s'est prononcée en faveur d'un changement rapide à la tête de la capitale éblouissante par une multitude d'affaires de corruption qui nuisent au régime, a-t-on ajouté de mêmes sources. L'annonce de la destitution de Chen, du maire Li Qiyang et d'autres dirigeants pékinois n'est plus qu'une question de temps, selon ces sources. D'autres sources chinoises ont indiqué que le chef du parti de Pékin aurait déjà accepté de présenter sa démission. Des rumeurs circulaient d'autre part dans les milieux diplomatiques sur l'arrestation de Li hier dans la journée.

d'après AFP

ALGÉRIE

Policiers tués

■ Huit policiers ont été tués dimanche dans une embuscade qui leur avait été tendue par un groupe armé à la cité Garidi, près de Kouba (banlieue sud d'Alger), a indiqué hier le quotidien arabe *Al-Hayat*, publié dans plusieurs capitales européennes. Les assaillants se sont emparés ensuite des armes des policiers et d'un véhicule leur appartenant, a précisé le journal sans fournir plus d'indications sur le déroulement de l'embuscade. *Al-Hayat* a d'autre part indiqué qu'un capitaine de l'armée et quatre soldats ont été assassinés dans la localité de Birtouta, située entre Alger et Blida (50 km au sud d'Alger).

d'après AFP

ITALIE

Élections à l'automne

■ L'ancien premier ministre italien Silvio Berlusconi a dû se résigner à accepter des élections anticipées à l'automne, sur le conseil pressant de ses alliés post-fascistes et démocrates-chrétiens, prenant acte du revers subi dimanche aux élections régionales. Avec ses alliés, il demandait depuis décembre dernier des élections législatives anticipées, en juin, considérant que le Parlement actuel ne reflète plus la majorité dans le pays. Le magnat des ondes avait assuré encore lundi qu'il irait voir le président de la république Oscar Luigi Scalfaro pour lui demander des élections législatives anticipées en juin. Mais ses alliés lui ont fait valoir qu'il n'a pas les moyens de ses exigences.

d'après AFP

PALESTINE

Confiscations de terres

■ La décision d'Israël de confisquer des terres palestiniennes dans la partie arabe de Jérusalem a provoqué hier la colère de l'OLP et suscité des critiques au sein même du gouvernement. Cette mesure s'appliquera à 53 hectares de terre en deux secteurs distincts de Jérusalem-est, a précisé Michal Cohen, porte-parole de l'administration des Domaines. Deux chantiers seront mis en oeuvre — l'un pour la construction de logements, l'autre pour la construction d'un commissariat de police. « L'arrêté d'expropriation a été mis au point par le ministère du Logement et signé par le ministère des Finances.

d'après AP

Kibeho: le Rwanda crée une commission d'enquête

d'après AFP

CAMP DE KIBEHO, Rwanda

Le Rwanda a annoncé hier la création d'une commission d'enquête indépendante sur le massacre commis samedi dans le camp de déplacés hutus de Kibeho (sud-ouest), où d'ailleurs 2000 rescapés refusent obstinément de partir.

Le gouvernement rwandais, présent hier dans le camp sinistré, a fait exhumer les corps des victimes dont il entendait prouver le nombre. Pour les autorités, le massacre perpétré dans ce camp par l'Armée patriotique rwandaise (APR, majoritairement tutsie) aurait fait environ 300 morts mais l'ONU avance un bilan de 2000 morts et plusieurs sources indépendantes parlent de 4000 à 8000 tués.

Selon le président de la république Pasteur Bizimungu, « la controverse demeure » sur les circonstances de la mort des déplacés de Kibeho, qui ont valu au gouvernement et à son armée une condamnation internationale quasi-unanime.

La Belgique et le Canada ont déjà annoncé la suspension de leur aide à Kigali et l'Union européenne a menacé, en termes à peine voilés, de faire de même.

« Il faut que la vérité éclate », a dé-

claré M. Bizimungu en annonçant la création d'une « commission d'enquête indépendante ». Il a demandé aux « grands pays » — États-Unis, Canada, Grande-Bretagne, France, Pays-Bas, Allemagne, Belgique — et à l'Organisation de l'unité africaine (OUA), d'envoyer chacun un expert pour la constituer. Le représentant du secrétaire général de l'ONU au Rwanda, Shashary Khan, devra également désigner un membre et le gouvernement rwandais un autre.

La commission, qui devrait commencer ses travaux au plus tard le 3 mai, devra, entre autres choses, étudier le « contexte » dans lequel la décision de fermer les camps de déplacés hutus a été prise, la situation des « milices » présentes dans ces camps, le déroulement de l'opération.

Selon le vice-président et ministre de la Défense, le général Paul Kagame, les militaires qui avaient encerclé le camp de Kibeho ont été « provoqués » par des extrémistes hutus armés. Si leur réaction a été excessive et si des responsabilités sont établies, des mesures disciplinaires seront prises, a-t-il promis en assurant qu'une enquête militaire est en cours.

Dès hier, le gouvernement a commencé à procéder à la « vérification immédiate » du nombre des victimes.

Après avoir demandé aux militaires de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) et de l'APR de lui montrer les emplacements des fosses communes, le président a ordonné l'exhumation immédiate des corps.

Au terme de deux heures environ et alors que les opérations se poursuivaient, le ministre des Affaires étrangères Anastase Gasana a dressé un premier bilan : 23 corps dans une tombe, 13 dans une autre, 41 ailleurs... Au total, il y aurait 338 corps enterrés à Kibeho.

Cette opération n'a cependant pas levé les doutes sur le bilan. Des soldats de la MINUAR présents lors du massacre et le personnel de l'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF) ont évoqué l'enfouissement à la hâte de plusieurs milliers de corps dans des latrines mais personne n'a indiqué l'emplacement.

Prise à partie, une jeune femme de MSF a simplement répondu : « Nous maintenons ce que nous avons dit les jours précédents ».

Parallèlement, le ministre de l'Intérieur Seth Sendashonga, des diplomates et des représentants des ONG s'adressaient directement aux 2000 Hutus retranchés dans les bâtiments d'une école au milieu du camp pour les convaincre de rentrer chez eux.

Jusqu'à présent, ils ont refusé de regagner leurs communes, de peur d'être tués ou arrêtés par l'APR et accusés d'avoir participé au génocide de l'année dernière, qui avait fait plus d'un demi-million de morts, Tutsis et Hutus modérés.

Depuis leur création, en juillet dernier, dans l'ancienne « zone humanitaire sûre » créée par la France, les camps de déplacés étaient soupçonnés par le gouvernement de servir de sanctuaire à d'anciens militaires et miliciens hutus, parfois armés.

Ces extrémistes sont aujourd'hui accusés de retenir en otages quelque 500 enfants et de les utiliser comme « bouclier humain » contre un éventuel assaut de l'armée. Ils sont également soupçonnés d'empêcher les adultes de partir, si besoin à coups de machettes.

Mercredi, une quarantaine de cadavres, portant des blessures diverses, ont été sortis de l'école.

Tous les réfugiés interrogés ont cependant affirmé qu'il n'y avait pas de fusils dans le camp et que les parents ne voulaient tout simplement pas se séparer de leurs enfants.

Le président Bizimungu a rappelé que son gouvernement avait, jusqu'à présent, « été patient » avec eux et « le serait encore, à moins qu'ils n'attaquent nos militaires ».

Les différends subsistent entre les États-Unis et la Russie

Une rencontre au sommet Clinton-Eltsine aura lieu à Moscou dans deux semaines

d'après AFP

WASHINGTON

Les présidents américain Bill Clinton et russe Boris Eltsine ont évoqué hier au téléphone les différends subsistant entre leurs deux pays, à moins de deux semaines de leur rencontre au sommet le 10 mai à Moscou.

Auparavant, M. Clinton avait reçu pendant une dizaine de minutes à la Maison-Blanche le ministre russe des Affaires étrangères, Andrei Kozyrev, en présence du secrétaire d'Etat, Warren Christopher.

Le chef de la diplomatie russe est reparti sans faire de déclaration et, après la conversation téléphonique entre MM. Clinton et Eltsine, qui a duré une demi-heure, la Maison-Blanche a reconnu que « des problèmes importants » subsistent.

« Le président (Clinton) a saisi l'occasion de cet entretien au téléphone avec le président Eltsine pour soulever un certain nombre de questions et souligner à quel point il était important d'y trouver une solution », a affirmé au cours d'un point de presse Coit Blacker, un responsable du Conseil national de sécurité chargé de la Russie.

Cette « revue rapide » n'a permis que de mettre le doigt sur l'étendue des problèmes, même si la Maison-Blanche continue d'affirmer que le sommet de Moscou sera une « bonne réunion ».

Face à l'intransigeance de la Russie sur des questions comme les Forces conventionnelles en Europe ou l'Iran, M. Blacker a souligné que la « politique américaine n'est pas de vouloir qu'ils renoncent à leur point de vue ».

« La question est de savoir (...) ce que chaque partie peut faire pour contribuer à la mise en place d'un système de sécurité pacifique et durable en Europe », a déclaré M. Blacker.

Les dossiers épineux, comme l'élargissement de l'OTAN, la vente de réacteurs nucléaires russes à l'Iran ou encore l'application du traité CFE sur les



PHOTO REUTERS

Des soldats restauraient hier l'entrée principale de l'académie militaire du quartier général des Forces russes à Moscou en prévision de la célébration du 50^e anniversaire de la victoire soviétique sur l'Allemagne nazie en 1945.

forces conventionnelles en Europe, occupent tellement de place qu'il n'a été à aucun moment question du Proche-Orient hier.

Un peu après la conférence de presse, il a précisé que la question d'une révision du traité CFE demandée par la Russie « sera examinée dans un contexte de coopération, en même temps qu'un certain nombre de problèmes sensibles concernant la sécurité » en Europe.

« La porte reste ouverte » aux revendications russes, a ajouté M. Blacker. Mais la grande préoccupation des États-Unis est « que le régime de contrôle des armements soit maintenu et que toutes ses composantes tiennent. Les Russes le savent parfaitement », a-t-il poursuivi.

De son côté, le ministre allemand des Affaires étrangères Klaus Kinkel a appelé la Russie à « respecter les traités internationaux qu'elle a signés » après

l'annonce du renforcement de sa présence militaire au Caucase du nord.

« Le traité CFE en tant que pierre angulaire du système européen de sécurité est trop important pour être remis en cause par des mesures unilatérales », a souligné hier M. Kinkel dans un communiqué, assurant que l'Allemagne était prête avec ses partenaires « à parler de toutes les préoccupations russes ».

► REPÈRES □ Bosnie

Fiasco diplomatique

BRUNO FRANCESCHI

d'Agence France-Presse

PARIS

■ La trêve des armes en Bosnie, maintes fois violée, s'achève le 1^{er} mai par un fiasco diplomatique que la communauté internationale s'efforce de limiter par une ultime réunion du Groupe de contact, aujourd'hui à Paris.

Cette trêve obtenue à l'arraché à la fin de l'année dernière par l'ancien président américain Jimmy Carter pour une durée de quatre mois devait être mise à profit pour permettre aux diplomates de jouer à fond leurs différentes cartes.

Ainsi, juste avant que cette trêve n'expire, les experts du groupe de contact (États-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne) ont prévu de se réunir une nouvelle fois, à huis clos cet après-midi à Paris, pour voir ce qui pouvait être encore fait afin d'obtenir sa prorogation.

Hier, certains diplomates

avançaient, avec prudence, que le président serbe Slobodan Milosevic serait davantage disposé qu'auparavant à reconnaître la Bosnie Herzégovine, renonçant ainsi au préalable qu'il avait fixé, à savoir la levée de toutes les sanctions internationales contre son pays.

L'urgence de cette trêve s'était avérée d'autant plus impérieuse que les combats dans la poche musulmane de Bihac, au nord-ouest de la Bosnie, entre une coalition de forces serbes de Bosnie, de Serbie et de Croatie avait passablement mis à mal localement les forces gouvernementales bosniaques.

De plus, la Croatie avait menacé d'exiger le retrait de tous les Casques bleus de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) sur son sol pour avoir échoué dans leur mandat consistant à rétablir la souveraineté de Zagreb sur l'ensemble du territoire, dont un quart, la Krajina, est contrôlé par les Serbes croates.

Les scénarios les plus catastrophistes ont alors fusé dans toutes les capitales, allant du retrait total des 40 000 Casques bleus de l'ancienne Yougoslavie au conflit généralisé dans les Balkans.

Il a fallu toute la persuasion des États-Unis et de l'Union européenne (UE) pour que, finalement, le président croate Franjo Tudjman accepte de laisser un peu plus de la moitié des 13 000 Casques bleus dans le pays à condition, toutefois, qu'ils soient également déployés aux frontières internationales.

Ce revirement a notamment été obtenu par la promesse d'un accord de coopération entre l'UE et la Croatie et l'engagement, plus formel que réel, d'un déploiement aux frontières, ce que, pour le moment, refusent les Serbes de Croatie.

Parallèlement, la diplomatie occidentale s'est efforcée d'exploiter au maximum les dernières propositions de la communauté internationale

faites à Belgrade, l'ayant notamment assuré d'un allègement progressif des sanctions en échange d'une reconnaissance mutuelle avec Sarajevo et, plus encore, de sérieuses pressions sur les autorités serbes de Bosnie.

La France a même été plus loin en faisant accepter par ses partenaires du groupe de contact l'idée d'une confédération entre l'entité serbe de Bosnie et la république de Serbie.

De réponses dilatoires en positions d'attente, Belgrade a, une nouvelle fois, choisi de ne prendre aucun engagement.

Cette attitude a été en partie encouragée par les faillites de plus en plus béantes dans la solidarité supposée entre membres du groupe de contact, la Russie ayant ouvertement soutenu le président serbe Slobodan Milosevic dans son exigence d'une levée de toutes les sanctions contre son pays avant la recherche d'un quelconque accord politique régional.

Sur le terrain bosniaque, au fur et à mesure que la fin de la trêve théorique des armes se rapprochait, la tension n'a cessé de croître. Les autorités politiques et militaires serbes de Bosnie qui assiégent depuis trois ans Sarajevo n'ont pas hésité à faire de sérieuses entorses à nombre d'accords locaux conclus avec la FORPRONU.

Ainsi des armes lourdes, pourtant gardées par l'ONU, ont été récupérées avant d'être utilisées contre la ville. Deux Casques bleus français et un nombre conséquent de civils bosniaques ont été tués par des tireurs embusqués, pour la plupart serbes.

Si la diplomatie internationale a, par principe, horreur du vide et espère toujours un retournement de situation de dernière minute, les militaires locaux, serbes ou bosniaques, ne pensent plus désormais qu'à en découdre une bonne fois, quel qu'en soit le coût humain.

DROIT DE PAROLE

Avec Anne-Marie Dussault • LE VIRAGE AMBULATOIRE VA-T-IL AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SOINS DE SANTÉ AU QUÉBEC ?



Radio
Québec

Ouvrez, vous verrez.

Ce soir 20 h

Jours ^{la} Baie

2 jours seulement!

Le samedi 29 avril et le dimanche 30 avril!

40%

DE RABAIS ADDITIONNEL*

• Liquidation de tenues mode pour femme

Comprend des tenues couture! Coordonnés carrière ou tout-aller, interchangeables, robes, tenues en tricot et plus encore!

Tailles courantes, petites, fortes ou pour jeune femme.

***Sur nos derniers prix étiquetés.**

Marchandise à prix déjà réduits de 30 % à 50 %.

Exception : marchandise à prix de solde.

• Liquidation de lingerie et d'accessoires pour femme

Comprend des soutiens-gorge, des slips, des tenues de nuit et plus encore! ***Sur nos derniers prix étiquetés.**

• Liquidation de tenues mode pour homme

***Sur nos derniers prix étiquetés.**

Des aubaines comme on n'en voit plus!

50% de rabais*

Bijoux mode ou en argent fin de marque Principles® ou FairSet®

***Sur nos prix ordinaires.**

Bijoux mode ou en argent fin, rayons 236 et 239.

40% de rabais*

Montres Lorus, Orlean, Acqua, Perry Ellis et Hugo Maxx

***Sur nos prix ordinaires.**

Montres, rayon 231.

Exception : montres Lorus offertes aux prix spéciaux de 34,99 \$ et 39,99 \$. Le choix varie selon le magasin.

30% de rabais*

Tous les chapeaux de paille pour femme

***Sur nos prix ordinaires.**

Chapeaux, rayon 256.

25% de rabais additionnel*

Liquidation de chaussures chics ou tout-aller pour elle

Modèles à prix déjà réduit de 25 %.

***Sur nos derniers prix étiquetés.**

Chaussures pour femme, rayon 262. Exception : marchandise en solde.



la **Baie**

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®

MONDE

Jacques Delors, le joker de Jospin

d'après AFP

PARIS

■ Relativement effacé dans la première phase de l'élection présidentielle, l'ancien président de la commission européenne Jacques Delors apparaît de plus en plus comme un joker dans le camp du socialiste Lionel Jospin pour l'emporter au second tour le 7 mai.

Les déclarations successives de M. Delors sur son rôle futur en cas d'élection de M. Jospin ont alimenté les rumeurs sur un possible ticket entre le candidat socialiste et lui.

Mardi, l'ancien président de la commission européenne excluait, au nom de « la cohérence et de la raison », de « postuler pour le poste de premier ministre ». Mercredi, il a concédé que si M. Jospin le lui demandait, il « examinerait » la question.

L'option Delors se heurte pourtant à l'analyse politique qu'il avait lui-même livrée en renonçant à se présenter en décembre. Alors favori des sondages, il avait justifié son refus d'entrer dans la course à la présidentielle par l'absence de majorité politique pour le soutenir et donc l'impossibilité de mettre ses solutions en oeuvre. Il craignait alors d'être contraint, après avoir été élu, de cohabiter avec un gouvernement de droite.

Droite majoritaire

La droite est très largement majoritaire à l'Assemblée nationale disposant de plus 472 députés sur 577, et un éventuel futur président socialiste serait contraint de provoquer de nouvelles élections législatives, sans avoir l'assurance que les électeurs y enverraient une majorité de gauche.

Cependant l'aura internationale de M. Delors, sa connaissance des dossiers européens et la force de ses convictions pourraient présenter un atout considérable d'une présidence de Lionel Jospin, moins connu à l'étranger que son rival de droite, le maire gaulliste de Paris, Jacques Chirac.

En outre, le futur président français va se trouver confronté, dès son élection, à la fin de la présidence semestrielle de l'Union européenne par la France et à la préparation de la conférence intergouvernementale de 1996.

A ce sujet, M. Delors a estimé qu'une « crise » serait « salutaire » pour « qu'une réponse claire soit donnée » à la question de savoir « ce que les pays européens veulent faire ensemble ».

Ses convictions européennes en font un appât de choix pour les électeurs centristes qui n'ont jamais été convaincus par les professions de foi européennes du maire de Paris Jacques Chirac.

Le positionnement plus européen du premier ministre Édouard Balladur avait d'ailleurs été l'une des raisons majeures du soutien des partis centristes à sa candidature.

Sur tous les fronts

Depuis le lancement de la campagne du second tour, M. Delors est sur tous les fronts. Il a ainsi estimé nécessaire de « répondre à l'angoisse » exprimée « par le vote protestataire », mesurée par le score sans précédent de l'extrême droite (15 p. pour les partisans de Jean-Marie Le Pen et 4,7 p. cent pour ceux de Philippe de Villiers).

Sur l'Europe, un autre sujet très sensible aujourd'hui en France où de nombreux électeurs craignent une perte de souveraineté de la France, il s'est dit convaincu qu'il « n'y avait pas opposition entre la construction européenne et la reconstruction d'un fort sentiment d'appartenance à la France ».

Si à gauche, les ralliements à la candidature de M. Jospin se font dans un certain ordre, à droite en revanche, la réconciliation entre les « balladuriens » et les « chiraquiens » se fait plus difficilement. Faute d'avoir obtenu un rendez-vous avec M. Chirac, dans les conditions qu'il souhaitait, le premier ministre s'est retiré pour un long week-end dans son chalet de Chamonix.

L'ensemble des dirigeants des partis qui ont soutenu M. Balladur ont cependant tenu une réunion mercredi avec l'état-major chiraquien et le ministre centriste de la justice Pierre Méhaignerie, a participé mercredi soir au meeting de M. Chirac dans son fief de Bretagne.

Mais, ni le ministre de la défense, François Léotard, un ennemi déclaré de M. Chirac, ni le ministre de la communication, Nicolas Sarkozy, le principal lieutenant de M. Balladur, n'ont participé à cette réunion.

Et dans le même temps, le ministre de l'intérieur Charles Pasqua, un des piliers du dispositif de campagne de M. Balladur, a reçu dans son ministère quelque 80 parlementaires gaullistes, partisan du premier ministre.

Pressions en faveur d'une trêve illimitée en Tchétchénie

d'après AFP et Reuter

PARIS

■ L'annonce par Moscou d'une suspension temporaire des combats en Tchétchénie, à quelques jours des cérémonies anniversaire du 9 mai 1945, a suscité peu de réactions sauf à Washington, Paris et Londres qui ont souhaité, en termes voisins, une prolongation indéfinie de la trêve.

Celle-ci, décrétée mercredi par le président Boris Eltsine, est prévue pour une durée de 14 jours, du 27 avril à minuit (heure locale) au 11 mai minuit. « En cas de provocation », les unités des troupes fédérales devront « agir en fonction de la

situation », précise le décret signé par le chef de l'État.

De son côté, le ministre de la Défense, Pavel Gratchev, a indiqué que ses troupes avaient reçu l'ordre de suspendre les combats à partir du 1er mai, soulignant toutefois que « tout va dépendre des actions des combattants tchétchènes ». Le ministre Gratchev a menacé les rebelles tchétchènes de lourdes représailles s'ils n'observent pas le moratoire décrété par Boris Eltsine.

D'ores et déjà, de nombreux combattants tchétchènes ont annoncé qu'ils ne comptaient pas abandonner le combat pendant les fêtes de mai, n'ayant pas

l'intention de laisser le président Eltsine rassurer les chefs d'État occidentaux invités à Moscou pour célébrer la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.

Peu après l'annonce de cette trêve, les États-Unis ont fait savoir qu'ils souhaitaient une « cessation permanente » des hostilités en Tchétchénie. « L'objectif devrait être de cesser complètement les hostilités et de mettre fin de manière permanente aux combats », a déclaré le porte-parole du département d'État Nicholas Burns. Il a répété qu'il n'y avait « pas de solution militaire » en Tchétchénie et que Washington pro-

nait un règlement politique.

La France a exprimé hier un souhait identique. « Si la trêve annoncée était confirmée, nous souhaiterions qu'elle ne soit pas limitée dans le temps et qu'elle soit mise à profit pour la recherche d'un règlement politique en Tchétchénie », a déclaré M. Richard Duqué, porte-parole du ministère français des Affaires étrangères.

A Londres, un porte-parole du Foreign Office a souligné qu'il « fallait, sans doute, saluer tout pas dans la bonne direction », mais, a-t-il ajouté, ce cessez-le-feu « n'altérera pas la position de la Grande-Bretagne » calquée sur celle de l'Union eu-

ropéenne dont une délégation, conduite par le chef de la diplomatie française Alain Juppé en tant que président en exercice de l'UE, a été reçue en mars par Boris Eltsine.

A cette occasion, la délégation européenne avait demandé une cessation définitive des hostilités en Tchétchénie, le début de négociations politiques, l'acheminement d'une aide humanitaire et la présence permanente sur place d'une délégation de l'Organisation sur la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

« Le cessez-le-feu n'aide en rien s'il n'est que temporaire », a souligné le Foreign Office.

Jours la Baie

Samedi seulement!

Le samedi 29 avril, nous doublerons la valeur de vos primes-crédit!

=

Les primes-crédit :
c'est comme des sous, un point, c'est tout!

Les primes-crédit expirées ne seront pas acceptées,
et les primes-crédit anniversaire
de 2 \$ et de 3 \$ ne sont pas valides ce jour-là.



la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®